

République Algérienne démocratique et populaire
وزارة العلمي التعليم والبحث العالي
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
جامعة ابن خلدون تيارت
-Université Ibn Khaldoun –Tiaret
كلية الآداب و اللغات
Faculté des lettres et des langues étrangères
قسم اللغة الفرنسية
Département de français



Polycopié pédagogique

Matière : **Recherche documentaire et conception du mémoire** « Semestre 3 »

Réalisée par : **Dre Aouali Naoual**

Grade : Maitre de conférences A

Année universitaire 2025-2026

Faculté : Lettres et langues étrangères

Département : de français

Filière : Langue française

Cycle : Master

Spécialité : sciences du langage

Niveau : M2

Semestre : 3

Unité d'enseignement : Méthodologie

Matière : Compréhension et expression orale

VHS : 15 heures

Cours : 1h :30

Crédit : 1

Coefficient : 1

Mode d'évaluation : Examen : 100%

Recherche documentaire et conception du mémoire

UE : Méthodologie

Niveau : Deuxième année master

Spécialité : sciences du langage

Enseignante : Aouali -Naoual

Objectifs généraux : Ce cours de « Recherche documentaire et conception du mémoire » donne aux étudiants de Master 2 en sciences du langage une méthode complète, progressive et pratique pour réussir leur mémoire.

À l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre et maîtriser la recherche documentaire : outils, méthodes, choix et évaluation des sources.
- Structurer sa démarche scientifique : du choix du sujet à la rédaction finale.
- Développer la communication scientifique (écrite et orale) : normes, clarté, argumentation, présentation.
- Maîtriser la citation et la prévention du plagiat.

À partir des objectifs généraux que vous avez formulés, nous fixons des **objectifs spécifiques** précis qui traduisent concrètement les apprentissages attendus des étudiants de deuxième année master. Ces objectifs particuliers découlent des cinq axes précédents.

1. Maîtriser les outils de recherche

Objectifs spécifiques :

- Être capable d'utiliser efficacement les bases de données académiques et les moteurs de recherche spécialisés.
- Identifier, sélectionner et évaluer la pertinence des sources documentaires.
- Employer des mots-clés appropriés et des filtres de recherche avancée.
- Savoir recueillir, organiser et classer les informations selon les thématiques du projet de recherche.

2. Structurer la démarche scientifique

Objectifs spécifiques :

- Comprendre les étapes d'une démarche scientifique : problématique, hypothèses, méthodologie, résultats et conclusion.
- Être capable de formuler une question de recherche claire et pertinente.
- Choisir une méthode d'enquête ou d'analyse adaptée au type de recherche menée.
- Construire un plan de mémoire cohérent et logique.

3. Communiquer efficacement

Objectifs spécifiques :

- Structurer une présentation orale académique : introduction, développement, conclusion.
- Utiliser un langage universitaire approprié (registres, connecteurs logiques, expressions de transition).
- Savoir défendre un projet de recherche devant le jury.
- Utiliser des outils multimédias (PowerPoint, affiches scientifiques, supports numériques) pour une communication claire et professionnelle.

4. Développer des compétences en rédaction

Objectifs spécifiques :

- Rédiger un texte académique clair, structuré et cohérent selon les normes de la rédaction scientifique.
- Maîtriser les techniques de synthèse, de citation et de reformulation.
- Employer le vocabulaire disciplinaire et les structures syntaxiques adaptées à la recherche.

5. Prévenir le plagiat

Objectifs spécifiques :

- Comprendre la notion de propriété intellectuelle et ses implications dans la recherche.
- Citer correctement les sources selon une norme bibliographique reconnue (APA, MLA, etc.).

- Utiliser les outils numériques de détection du plagiat et d'aide à la citation (Zotero, Mendeley...).
- Développer une éthique académique fondée sur l'intégrité et l'honnêteté scientifique.

Ces objectifs correspondent à une progression conforme aux principes de la recherche en langues, où chaque compétence est associée à des tâches observables et évaluables.

Programme

1. Recherche documentaire (6h)

- Définir et cerner le sujet : Apprenez à transformer un centre d'intérêt en problématique précise.
- Sélection de l'intitulé et identification des mots-clés pertinents.
- Utilisation d'opérateurs de recherche (booléens, guillemets, filtres) pour interroger catalogues, bases de données, moteurs scientifiques (Erudit, Cairn, HAL, Google Scholar...)
- Traitement et organisation de l'information
- Trier et organiser les documents (articles, ouvrages, mémoires, rapports).
- Synthétiser et hiérarchiser les données collectées.
- Élaboration d'un plan provisoire en lien avec la problématique.
- Présenter la bibliographie et citer correctement
- Comprendre les principaux styles : APA, Harvard, Vancouver, Chicago.
- Pratiquer avec des exemples de citation : livre, article, site web...
- Critères de qualité scientifique et pertinence des sources sélectionnées.

2. Conception du mémoire (9h)

- Les composantes clés de la conception
- Structure du mémoire
- Principes directeurs pour une recherche rigoureuse
- Résumé de quatrième couverture
- Méthodologie scientifique adaptée
- Présentation des résultats et leur discussion
- Rédaction de la conclusion
- Les Annexes
- Mise en forme typographique et présentation
- Orthographe, ponctuation, style scientifique clair et concis
- Présentation orale et soutenance

Table des matières

Recherche documentaire

1. Définition du sujet.....	P9
2. Choix de l'intitulé	
2.1. Principes Fondamentaux pour le choix du titre du mémoire.....	p11
2.2. Considérations méthodologiques pour le titre.....	p12
3. Identification des mots-clés.....	p12
3.1. Définition et rôle des mots-clés.....	p12
3.2. Étapes de l'identification des Mots-clés.....	p13
3.3. Exemple synthétique (Didactique du FLE)	p14
4. Collecte d'informations de base.....	p15
4.1. La revue de littérature (Collecte d'informations théoriques)	p15
4.2. Les types de revues.....	p15
4.3. La Pré-collecte de terrain et contextualisation.....	p19
5. Sélection des sources.....	p21
5.1. Le cadre CRAP.....	p21
5.2. Les critères de sélection des sources.....	p24
5.3. Typologie des sources et priorités.....	p26
6. Types de documents (articles, livres, thèses, rapports, etc.)	p27
6.1. Documents de la littérature scientifique primaire (Recherche originale)	p27
6.2. Documents de la littérature secondaire	p27
6.3. Littérature grise et documents spécialisés	p28
7. Techniques de localisation.....	p29
7.1. Localisation thématique et conceptuelle	p29
7.2. Localisation du corpus et du terrain	p30
7.3. Localisation méthodologique et épistémologique	p30
7.4. Localisation des outils et techniques d'analyse.....	p34
8. Utilisation des moteurs de recherche et bases de données.....	p38
8.1. Distinction entre moteurs de recherche académiques et bases de données	p38
8.2. Rôle Central dans la recherche scientifique.....	p39
8.3. Stratégies de recherche efficaces	p40
8.4. Conseils pratiques et éthiques.....	p43
9. Opérateurs de recherche avancée (booléens, troncature, filtres)	p43
9.1. Les Opérateurs Booléens (Logiques)	p44
9.2. Opérateurs de phrase et de troncature.....	p44
10. Traitement de l'information.....	p46
10.1. Organisation et structuration de l'information.....	p46
10.2. Analyse de l'information (Le Cœur du traitement)	p47
11. Organisation et synthèse des données collectées.....	p48
11.1. Organisation des données (Standardisation et traçabilité)	p49
11.2. Synthèse des données (Transformation et interprétation)	p49
12. Mise en relation des informations, élaboration du plan.....	p51

12.1. Comprendre la mise en relation des informations et l'élaboration du plan de mémoire.....	p51
12.2. Mise en relation des informations.....	p52
12.3. Élaboration du plan de mémoire.....	p52
13. Présentation de la bibliographie.....	p54
13.1. Objectifs Principaux.....	p54
13.2. Caractéristiques essentielles.....	p55
13.3. Bibliographie générale.....	p57
14. Critères d'évaluation d'un travail de recherche.....	p58
14.1. Critères de qualité scientifique (Rigueur de la recherche)	p59
14.2. Critères de pertinence (intérêt et justification)	p59
II. Conception du mémoire	
1. Les composantes clés de la conception.....	p60
1.1. Objectifs d'une bonne conception.....	p62
2. Structure du mémoire	p62
2.1. Une structure type	p62
2.2. Exemple de la structure d'un mémoire en didactique du FLE.....	p68
2.3. Exemple de la structure d'un mémoire en sciences du langage.....	p69
2.5. Différences principales.....	p70
3. Principes directeurs pour une recherche rigoureuse.....	p70
4. Résumé de quatrième couverture.....	p74
4.1. Objectif et rôle du résumé sur la quatrième de couverture.....	p74
4.2. Structure recommandée du résumé.....	p75
4.3. Style et rédaction du résumé.....	p76
4.4. Mise en page et présentation.....	p76
4.5. Exemples illustratifs.....	p76
5. Méthodologie scientifique adaptée.....	p77
5.1. Principes fondamentaux.....	p77
5.2. Choix méthodologiques à adopter dans une recherche en didactique ou en sciences du langage	p77
5.3. Exemples de choix méthodologiques fréquents en didactique du FLE et en sciences du langage.	p80
5.4. Quelques conseils méthodologiques complémentaires.....	p84
6. Présentation des résultats et leur discussion.....	p84
7. Rédaction de la conclusion.....	p85
8. Les Annexes.....	p88
9. Mise en forme typographique et présentation.....	p88
10. Orthographe, ponctuation, style scientifique clair et concis.....	p88
11. Présentation orale et soutenance.....	p89
Références Bibliographiques.....	p90

Contenu de la matière

Introduction

La recherche documentaire joue un rôle fondamental dans la conception d'un mémoire en permettant de collecter, analyser et organiser des informations pertinentes autour du sujet choisi afin de bâtir un cadre théorique solide et de positionner la problématique dans un contexte scientifique existant. Cette démarche aide à identifier les concepts clés, les théories, les méthodologies et les résultats des recherches antérieures, qui orienteront la formulation des hypothèses et la méthodologie du mémoire. Elle contribue également à démontrer la crédibilité et l'originalité du travail, en montrant que l'auteur s'appuie sur une connaissance étendue et critique des travaux existants et en précisant ce que le mémoire apportera de nouveau, que ce soit une perspective, des recommandations, des données ou une synthèse critique. Ainsi, la recherche documentaire est une étape préalable indispensable qui guide tout le processus de conception et de rédaction du mémoire, et elle permet de situer l'apport personnel dans un cadre théorique et méthodologique cohérent.

Sur le plan conceptuel, il convient d'abord de clarifier le rôle et les objectifs de la recherche documentaire : comprendre le cadre disciplinaire et l'évolution des concepts-clés, encadrer la problématique en identifiant lacunes, controverses et tendances, et assurer la crédibilité et l'originalité du mémoire. Il faut ensuite s'approprier les concepts, théories et cadres de référence en définissant les notions opérationnelles et théoriques, en cartographiant les cadres théoriques (approches paradigmatique et modèles conceptuels utiles) et en analysant l'interaction entre théorie et méthodologie, c'est-à-dire comment les choix méthodologiques découlent des cadres théoriques. Il est ensuite crucial d'aborder la méthodologie de la revue de littérature en distinguant les types de revues (narrative, systématique, de la portée...), en définissant des critères de sélection pertinents, et en passant d'un repérage descriptif à une synthèse thématique et argumentative, tout en préservant la reproductibilité et la transparence par la documentation des recherches (mots-clés, bases de données, stratégies de recherche, protocole). Le positionnement doit être clarifié par la définition d'une problématique précise à partir des lacunes identifiées, la formulation d'hypothèses ou de questions opérationnelles et la proposition d'une contribution attendue (sur le plan théorique, méthodologique, empirique ou contextuel). Enfin, il faut respecter les règles d'éthique, les biais et la rigueur, en identifiant les biais potentiels et en proposant des stratégies de minimisation, tout en reconnaissant les limites de la revue et en formulant des recommandations pour les recherches futures (N'DA, 2006).

I. Recherche documentaire

1. Définition du sujet

Le sujet de mémoire de fin d'étude en langue se définit comme la question centrale ou l'objet d'étude spécifique qu'un étudiant choisit d'explorer dans le cadre de sa recherche académique. Il s'agit d'un thème formulé de manière claire et précise, qui oriente la construction de la problématique, la méthodologie ainsi que l'analyse des données d'une recherche. Selon la didactique universitaire contemporaine, définir un sujet revient à structurer la réflexion du chercheur tout en précisant les objectifs et hypothèses à investiguer, ce qui est indispensable pour la rigueur scientifique d'un mémoire (Benveniste, 2012).

Un sujet de mémoire en langue doit remplir plusieurs critères essentiels : il doit être concret, réalisable dans le temps imparti, précis, et apporter une perspective nouvelle ou originale à un phénomène linguistique. Ce dernier peut relever de domaines variés tels que la syntaxe, la sémantique, la pragmatique, la sociolinguistique ou encore l'acquisition de langue (formation et apprentissage). La problématique qui en découle doit justifier l'intérêt de la recherche en explicitant la pertinence théorique et/ou pratique du sujet choisi (Dustan, 1999).

Définir précisément le sujet permet non seulement de cadrer la recherche, mais aussi de dépasser les limites des formations universitaires trop centrées sur le développement de compétences techniques. Cette démarche favorise une posture réflexive et critique, comme le souligne Chaubet (2013). La définition du sujet ne s'effectue toutefois pas isolément: elle s'insère dans une démarche d'enquête rigoureuse où le chercheur doit négocier sa position et son rapport à l'objet étudié. Cette dimension réflexive est particulièrement portée par les approches sociolinguistiques et ethnographiques (Dupouya, 2015).

Par ailleurs, il convient de préciser le champ d'étude de la recherche tout en insistant sur la nécessité d'une approche analytique et synthétique. Cette exigence permet d'éclairer les articulations du sujet et d'établir les liens de parenté avec d'autres idiomes, comme le montrent Sarfati (2022).

Enfin, le sujet de mémoire en langue est un point de départ majeur qui structure l'ensemble du travail scientifique : il nécessite une définition claire et précise, un cadre théorique solide et un questionnement orienté vers un objectif de recherche précis. Ce travail doit être appuyé par une bibliographie rigoureuse, servant à étayer le choix du sujet et à s'ancrer dans la littérature académique existante.

1.1. Exemples de thèmes en didactique du FLE (Français Langue Étrangère)

Ces sujets se concentrent sur les méthodes d'enseignement, les pratiques pédagogiques et l'acquisition des compétences.

Domaine	Sujet Spécifique (Illustration)	Critères Illustrés
Acquisition et Compétences	L'impact de l'utilisation de la bande dessinée numérique sur le développement de la compétence de compréhension écrite chez des apprenants de niveau B1 dans un centre de langues en Algérie.	Concret & Réalisable : Cible un niveau (B1), un outil (BD numérique), une compétence (compréhension écrite) et un public/lieu précis. Originalité : Analyse d'un support moderne et peu étudié classiquement.
Méthodologie	Analyse comparative de l'efficacité de l'approche actionnelle par rapport à la méthode traditionnelle dans l'enseignement de la grammaire française (subjonctif) auprès d'un public adulte débutant (A2) en contexte universitaire.	Précis & Cadré : Focalisation sur la grammaire (subjonctif) et deux méthodes claires (actionnelle vs. traditionnelle). Problématique : Questionne l'efficacité et la pertinence pratique des méthodes.
Socio-affectif	Rôle et place de l'erreur phonologique dans la construction de l'identité linguistique des apprenants adolescents de FLE : étude de cas en milieu scolaire plurilingue en Algérie.	Réflexif & Théorique : Dépasse la simple correction pour aborder la dimension identitaire et socio-affective de l'erreur. Champ d'étude : S'inscrit dans la psycholinguistique et la didactique.

1.2. Exemple de thèmes en Sciences du Langage

Ces sujets se concentrent sur l'analyse structurale, sémantique, ou sociétale de la langue elle-même.

Domaine	Sujet Spécifique (Illustration)	Critères Illustrés
Sociolinguistique	Étude des marqueurs linguistiques de l'alternance codique (code-switching) entre le français et le berbère dans les interactions quotidiennes d'une communauté jeune à Tizi Ouzou.	Concret & Précis : Cible un phénomène spécifique (alternance codique) au sein d'un groupe social et géographique défini. Analyse Synthétique : Exige d'analyser les articulations entre deux idiomes.
Pragmatique et Analyse du Discours	Analyse des stratégies de politesse verbale et des actes de langage indirects dans les commentaires d'articles de	Originalité : Applique des concepts théoriques (politesse, actes de langage) à un corpus numérique et thématique

	presse en ligne traitant de la crise environnementale.	moderne. Problématique : Justifie l'intérêt par l'étude de la communication médiatisée et polémique.
Sémantique et Lexicologie	Évolution sémantique et extension métaphorique du lexème "résilience" dans le discours politique français contemporain (2015-2025).	Cadré & Analytique : Délimite le corpus par la période, le type de discours et le mot unique. Rigueur Scientifique : Nécessite une définition claire de l'évolution du sens et de la métaphore.

2. Choix de l'intitulé

2.1. Principes Fondamentaux pour le choix du titre du mémoire

Le titre du mémoire est crucial car il constitue la première présentation formelle du travail de recherche. Il doit refléter clairement l'objet d'étude et orienter la lecture en posant un cadre précis dès le départ. Le choix du titre s'appuie sur des critères fondamentaux qui sont :

2.1.1. Pertinence

Le titre doit traduire une problématique pertinente, soulevant une question originale ou insuffisamment explorée. Il met en avant l'apport potentiel du mémoire, qu'il soit théorique ou pratique. Par exemple, un titre indiquant l'étude d'une méthode pédagogique innovante dans un contexte spécifique, rare dans la littérature, capte l'attention et justifie l'intérêt scientifique (Livian, 2015).

2.1.2. Faisabilité

Le titre doit indiquer un objet de recherche réalisable dans le temps imparti et avec les moyens disponibles. Il est important d'éviter des termes trop vastes ou imprécis qui pourraient traduire un projet irréaliste. Un titre cadre facilite le plan de travail et la collecte des données (Khelladi, 2020).

2.1.3. Spécificité

Le titre doit être assez précis pour éviter toute ambiguïté sur l'objet, le terrain, la population ou la période. Par exemple, un intitulé large comme « L'enseignement de la grammaire » sera trop vague, alors que « L'impact de la rétroaction corrective orale sur l'acquisition du passé composé chez des apprenants de première Anne moyenne en Algérie » précise le sujet et facilite une approche méthodologique ciblée (Brossais, 2017).

2.2. Considérations méthodologiques pour le titre

- **Exploration Initiale** : Trouver un angle personnel et motivant, lié à ses compétences et à un champ de connaissance.
- **Revue Bibliographique** : Tester le titre face à la littérature pour confirmer son originalité et repérer les éventuelles contradictions ou lacunes à adresser.
- **Affinement** : Rendre le titre spécifique, mesurable et suffisamment descriptif du contenu du mémoire.
- **Validation avec le directeur de Recherche** : Soumettre un projet de titre (souvent sous forme interrogative) pour garantir sa pertinence et sa faisabilité.

Cette démarche assure un titre attractif et fonctionnel, essentiel pour guider la rédaction et encadrer la recherche.

3. Identification des mots-clés

L'**identification des mots-clés** est une étape **cruciale et stratégique** dans le processus de rédaction d'un mémoire de fin d'études. Elle sert à la fois à **indexer** le travail pour qu'il soit trouvé par d'autres chercheurs et à **cadrer** la recherche elle-même.

3.1. Définition et rôle des mots-clés

Les mots-clés (ou *descripteurs*) sont des termes ou expressions courts (généralement 3 à 5 mots ou locutions) qui synthétisent le contenu intellectuel, méthodologique et thématique de votre mémoire.

Leur double rôle est :

- **Indexation et Visibilité (Rôle externe)** : Ils sont utilisés par les bases de données (bibliothèques universitaires, moteurs de recherche académiques) pour classer et retrouver votre travail. Un bon jeu de mots-clés garantit que votre mémoire atteigne le public scientifique concerné (GUO, 2015).
- **Cadrage et Représentativité (Rôle interne)** : Ils constituent une mini-carte conceptuelle du mémoire, aidant le lecteur (et vous-même) à identifier rapidement l'objet d'étude précis et les outils théoriques mobilisés (Fortin, 2016).

3.2. Étapes de l'identification des Mots-clés

L'identification ne doit pas être un simple exercice de sélection, mais une démarche analytique reflétant les trois axes principaux de votre recherche.

Étape 1 : Identifier l'axe thématique (Le Quoi et le Qui)

Il s'agit de définir précisément le phénomène étudié et le public ou contexte. Cette précision est essentielle pour éviter l'ambiguïté (Friedrich-Ebert-Stiftung, 2016).

C'est l'axe le plus évident, mais il doit être précis.

- **Le phénomène/Objet d'étude** : Quel est le sujet central ? (Ex : Alternance codique, Acquisition du subjonctif, Politesse verbale).
- **Le Public/Contexte** : Qui est étudié et dans quel cadre ? (Ex : Apprenants adultes, Niveau B2, Contexte universitaire, FLE au Sénégal).

Exemple : Si le sujet est "L'impact du jeu de rôle sur la motivation des étudiants B2 en FLE en Algérie", l'axe thématique pourrait être : **Jeu de rôle, Motivation, Apprenants B2, FLE en Algérie.**

Étape 2 : Identifier l'axe théorique et conceptuel (Le Cadre)

Les mots-clés doivent refléter la discipline ou théorie centrale et les concepts clés extraits des références bibliographiques (Bulea Bronckart, 2016).

Ces mots-clés renvoient aux concepts scientifiques et aux modèles théoriques mobilisés dans votre cadre théorique.

- **Domaine scientifique** : Sciences du Langage, Didactique, Sociolinguistique, Pragmatique, Phonétique, etc.
- **Concepts clés** : Quels sont les termes issus des références bibliographiques que vous utilisez ? (Ex : Compétence de communication, Hypothèse de l'Inter langue, Analyse du discours, Approche Actionnelle).

Étape 3 : Identifier l'axe méthodologique (Le Comment)

Les mots-clés peuvent décrire les méthodes de recherche employées pour collecter et analyser les données. C'est essentiel pour les chercheurs qui veulent reproduire ou comparer votre étude.

- **Méthode générale** : Recherche qualitative, Recherche quantitative, Recherche mixte.
- **Outils/Approches** : Entretiens semi-directifs, Questionnaire, Analyse de corpus, Étude de cas, Analyse statistique.

Exemple : L'axe méthodologique pourrait être : Recherche qualitative, quantitative ou bien mixte....

Étape 4 : Sélection finale et hiérarchisation

Une fois les mots-clés potentiels listés, effectuez une sélection finale :

- **Éliminer les mots trop génériques** : Évitez par exemple les mots comme : "mémoire", "étude", "recherche", "langue française".
- **Privilégier les expressions composées** : Elles sont plus précises. Préférez "Apprentissage précoce" à "Apprentissage".
- **Vérifier la cohérence terminologique** : Utilisez la terminologie académique correcte de votre domaine.
- **Limiter le nombre** : Restez entre 3 et 10 mots-clés, en les séparant par des virgules ou des points-virgules.

3.3. Exemple synthétique (Didactique du FLE)

Intitulé du mémoire : *L'influence de la conscience métalinguistique sur la production écrite en français des apprenants universitaires algériens en première année licence.*

Mots-clés (Synthèse)	Domaine Représenté
Conscience métalinguistique	Cadre Théorique (concept central)
Production écrite	Compétence étudiée (objet d'étude)
Apprenants universitaires	Public Cible (contexte)
Didactique du FLE	Domaine scientifique (discipline)

Niveau de première année licence	Niveau spécificité
Recherche expérimentale	Méthodologie (méthode de validation)

L'étape des mots-clés est donc une opération de distillation intellectuelle où se fait une condensation de la complexité du travail de recherche en un ensemble de termes qui la définissent universellement.

4. Collecte d'informations de base

La collecte d'informations de base (ou recherche préliminaire) est fondamentale ; elle est la première étape concrète après la définition du sujet et des mots-clés. C'est le moment où se fait un rassemblement de la matière première qui permettra de construire un cadre théorique et de mener une recherche empirique (« terrain »).

Elle est indispensable pour établir le cadre théorique et méthodologique d'un mémoire. Elle se décompose principalement en deux phases essentielles : la revue de littérature et la pré-collecte de terrain.

4.1. La revue de littérature (Collecte d'informations théoriques)

Cette phase vise à recenser, analyser et synthétiser l'ensemble des travaux académiques existants qui sont en lien direct ou indirect avec votre sujet. Il faut savoir qu'il existe différents types de littérature.

4.2. Les types de revues

Selon Nambiema et al (2021) les revues sont au nombre de cinq : systématique, narrative, de la portée, rapide et générale, ces types se distinguent par leur objectif, leur degré de rigueur méthodologique et leur portée scientifique. Chacune répond à des besoins distincts dans la recherche.

4.2.1. Revue systématique

La revue systématique repose sur une méthodologie structurée, explicite et reproductible dont l'objectif est de répondre à une question de recherche précise à l'aide d'une analyse complète des études existantes. Elle se caractérise par la définition d'un protocole préalable incluant les critères d'inclusion et d'exclusion, les stratégies de recherche dans des bases de données

variées, et une évaluation rigoureuse de la qualité des études retenues. Ce type de revue vise à minimiser les biais et à fournir des conclusions fondées sur des preuves scientifiques solides. Elle est souvent accompagnée d'une méta-analyse pour quantifier les résultats.

4.2.2. Revue narrative

La revue narrative, parfois appelée revue traditionnelle ou descriptive, adopte une approche plus souple et qualitative. Elle consiste à analyser et à synthétiser la littérature existante sur un thème donné sans suivre une méthode systématique de sélection des sources. Le choix des articles dépend de la perspective de l'auteur et vise à fournir une vision d'ensemble ou un état des connaissances sur un sujet. Moins rigoureuse que la revue systématique, elle privilégie l'interprétation critique et la discussion conceptuelle. Elle est particulièrement pertinente dans les domaines où la recherche est foisonnante ou émergente.

4.2.3. Revue de la portée (Scoping review)

La revue de la portée est une forme de synthèse exploratoire dont le but est d'identifier la portée, la nature et la quantité des recherches existantes sur un sujet, sans nécessairement évaluer la qualité des études. Elle permet de cartographier les connaissances, de repérer les lacunes de la recherche et de préparer le terrain pour une revue systématique. Son protocole est généralement explicite, mais certaines étapes peuvent être allégées afin d'obtenir rapidement une vision d'ensemble du champ étudié.

4.2.4. Revue rapide

La revue rapide (rapid review) reprend les principes de la revue systématique, mais en simplifiant ou en omettant certaines étapes méthodologiques pour produire des résultats dans un délai court. Elle se concentre sur un nombre restreint de sources ou sur une période de recherche limitée. Cet outil est souvent employé en contexte de prise de décision urgente. Malgré sa rapidité d'exécution, elle conserve une certaine rigueur et base ses conclusions sur des preuves probantes, tout en acceptant une marge d'incertitude accrue.

4.2.5. Revue générale ou revue parapluie (Umbrella review)

La revue générale, aussi nommée umbrella review, est une revue de revues systématiques. Son objectif est d'agréger et de comparer les résultats de plusieurs revues systématiques portant sur un même thème afin de produire une synthèse de haut niveau. Elle offre une vue d'ensemble globale et intégrative des données probantes disponibles. La méthodologie reprend celle des revues systématiques, mais s'applique à des sources secondaires (revues déjà synthétisées).

4.2.6. Principales différences comparatives

Type de revue	Objectif principal	Degré de rigueur méthodologique	Étendue du champ	Temps de réalisation	Résultats attendus
Revue systématique	Répondre à une question précise avec exhaustivité	Très élevé	Restreinte à une question ciblée	Long (plusieurs mois)	Données probantes, méta-analyse possible
Revue narrative	Présenter un état global des connaissances	Faible à moyen	Large	Relativement court	Synthèse descriptive et critique
Revue de la portée	Explorer un domaine de recherche	Moyen	Très large	Variable	Cartographie du champ, identification des lacunes
Revue rapide	Produire des résultats immédiats pour orienter la décision	Moyen	Restreint	Court	Recommandations pragmatiques basées sur preuves
Revue générale	Synthétiser les résultats de plusieurs revues systématiques	Élevé	Très large	Long	Vue d'ensemble stratégique, lignes directrices

En résumé, ces cinq types de revues se différencient par leur visée épistémologique et leur méthode d'analyse : la revue systématique s'ancre dans la précision et la rigueur scientifique, la narrative dans la réflexion thématique, la scoping dans l'exploration, la rapide dans la réactivité, et la générale dans la synthèse intégrative. Cette typologie offre aux chercheurs la

possibilité de sélectionner la démarche la mieux adaptée à leurs objectifs méthodologiques et temporels.

4.2.7. Objectifs Principaux

La revue de la littérature a des objectifs étroitement liés les uns aux autres. Tout d'abord, il s'agit de se positionner dans le champ disciplinaire en déterminant ce qui a déjà été dit sur le sujet afin d'identifier la lacune scientifique ou le problème non résolu que la recherche se propose de combler. Cette étape constitue la base de l'originalité du travail, puisqu'elle permet de situer la contribution du chercheur dans le cadre existant des études antérieures. Ensuite, il convient d'établir le cadre théorique, c'est-à-dire de définir les concepts fondamentaux, les modèles et les théories qui soutiendront l'analyse. Dans le domaine du FLE, cela peut inclure des notions comme l'inter langue, la théorie des actes de langage ou encore l'approche par les compétences. Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) fournit notamment une grille d'interprétation des compétences langagières et une orientation méthodologique pour la mise en œuvre de l'enseignement des langues.

L'objectif suivant consiste à justifier la problématique, c'est-à-dire à démontrer que la question de recherche s'inscrit dans les débats scientifiques actuels de la didactique du FLE ou des sciences du langage. Cela implique une analyse critique des travaux existants et la mise en évidence du contexte théorique et social dans lequel se pose la question de recherche. Cette justification permet de légitimer la pertinence de l'étude et d'en souligner l'intérêt pour la communauté scientifique. Enfin, il est essentiel d'affiner la méthodologie du travail. Cela se traduit par une réflexion sur les méthodes et les outils les plus adaptés, inspirés des recherches antérieures : constitution d'un corpus, conception de tests, élaboration de questionnaires ou recours à l'analyse de discours. Ces choix méthodologiques doivent être cohérents avec les objectifs et le cadre théorique retenus, tout en assurant la rigueur et la validité de la recherche. Ainsi, la démarche globale vise à articuler continuellement réflexion théorique, ancrage scientifique et pertinence méthodologique, garantissant la solidité et la crédibilité du projet de recherche

4.2.8. Sources et techniques

- **Sources Primaires** : Articles scientifiques (journaux de recherche spécialisés), thèses, mémoires, actes de colloques. Ces sources sont la priorité.

- **Sources Secondaires** : Ouvrages généraux, manuels de référence, chapitres de livres qui synthétisent des théories.
- **Bases de données** : Utilisation de moteurs de recherche universitaires (Google Scholar, CAIRN, JSTOR, Persée, etc.) en utilisant vos mots-clés précis, souvent combinés par des opérateurs booléens (ET, OU, SAUF).
- **Lecture Critique** : Il ne s'agit pas d'un simple résumé. Vous devez analyser la méthodologie, les résultats et les limites de chaque œuvre pour en faire une synthèse thématique (et non une suite de fiches de lecture).

4.3. La Pré-collecte de terrain et contextualisation

Cette phase consiste à recueillir les informations spécifiques à votre champ d'étude pour préparer la collecte de données principale.

4.3.1. Objectifs principaux

La phase de pré-collecte de terrain vise à préparer efficacement la collecte principale des données en s'assurant de la pertinence et de la faisabilité du travail de recherche. Elle permet d'abord de vérifier que le terrain choisi, qu'il s'agisse d'un établissement scolaire, d'un centre de langues ou d'une plateforme numérique, est effectivement accessible et que la population cible peut être sollicitée. Cette étape contribue également à une meilleure compréhension du contexte dans lequel s'inscrit l'étude, en recueillant des informations précises comme par exemple des données sur les programmes d'enseignement du FLE en vigueur, les caractéristiques sociodémographiques des apprenants, ou bien les pratiques pédagogiques et les outils fréquemment utilisés. Enfin, la pré-collecte de terrain constitue un moment essentiel pour élaborer et ajuster les instruments de recherche. Les données recueillies à ce stade permettent d'adapter les questionnaires ou de choisir des grilles d'observation ou tests, tout en testant leur pertinence et leur clarté avant leur mise en œuvre définitive.

4.3.1. Types d'informations à collecter

Dans le cadre de la recherche en sciences du langage et en didactique des langues, il est essentiel de poser un cadre informationnel clair avant d'entrer dans les détails

méthodologiques. Les points qui suivent explicitent les dimensions et les éléments à considérer pour structurer la collecte de données et les premières analyses (Daafouz, 2024)

- **Données institutionnelles/statistiques** : Nombre d'étudiants, niveaux linguistiques officiels, méthodes d'enseignement en vigueur, profil des enseignants.
- **Corpus préliminaire (en Sciences du langage par exemple)** : Collecte d'un petit échantillon de données pour s'assurer que le phénomène linguistique que vous voulez étudier est bien présent et mesurable (ex. : analyser quelques interactions pour confirmer l'existence de l'alternance codique).
- **Règlementation (par exemple en Didactique)** : Consulter les référentiels (CECR, programmes nationaux) pour positionner votre recherche par rapport aux objectifs officiels.

4.3.2. Décrire la méthode de pré-collecte avec des exemples concrets

Cette phase est un pont essentiel entre la théorie lue et la réalité de votre enquête. Elle consiste à recueillir les informations spécifiques à votre champ d'étude pour préparer et optimiser la collecte de données principale.

Méthode	Description et Utilité	Exemple Concret (Didactique du FLE/Sciences du Langage)
Entretiens Informels et Préparatoires	Discussions non structurées avec les acteurs clés du terrain (enseignants, responsables de formation, administration). Leur but est d'obtenir un premier avis, de valider la pertinence de votre angle d'attaque, et de comprendre les contraintes logistiques.	Entretien avec un professeur de FLE pour connaître les difficultés récurrentes de ses étudiants ou les outils numériques qu'il utilise réellement, afin d'adapter votre questionnaire sur l'efficacité des applications d'apprentissage.
Analyse Documentaire de Terrain	Recueil et étude des documents officiels et internes à l'institution ou au groupe étudié. Cela permet de cerner le contexte institutionnel et les pratiques établies.	Récupérer et analyser la progression pédagogique annuelle, les tests d'évaluation standards, ou le règlement intérieur du centre de langues. Cela confirmera si les niveaux sont bien alignés sur le CECR comme annoncé.
Observation Exploratoire (Non Participante)	Courte période d'observation passive du milieu pour s'imprégner de l'ambiance, de la culture et des routines. Elle aide à repérer les dynamiques de groupe ou les phénomènes non déclarés.	Assister à une ou deux séances de cours de FLE pour observer comment se déroulent les interactions spontanées entre apprenants, ou comment l'enseignant gère le multilinguisme dans

		sa classe.
Tests pilotes des Instruments	Utilisation de vos outils de collecte (questionnaire, grille d'observation, test linguistique) sur un très petit échantillon (souvent moins de 10 personnes) avant la collecte à grande échelle.	Soumettre une version préliminaire de votre test de compétence pragmatique à quelques apprenants. Cela permet de s'assurer que les consignes sont claires, que les questions ne sont pas ambiguës et que le temps alloué est suffisant.
Éthique et transparence	Obtenir les autorisations nécessaires et informer les participants sur les objectifs, l'anonymat et l'usage des données. Prévoir un consentement éclairé lorsque des échanges formels ou des observations sont envisagés.	

En résumé, la collecte d'informations de base est une phase de préparation rigoureuse qui exige à la fois une maîtrise bibliographique pour s'assurer de la solidité théorique du travail de recherche, et une méthodologie de terrain réfléchie pour garantir la validité et la fiabilité des données originales produites.

5. Sélection des sources

La sélection des sources est une étape critique dans la réalisation d'un mémoire de recherche. Elle consiste à identifier et choisir les documents les plus pertinents, fiables et crédibles qui vont soutenir votre argumentation, construire votre cadre théorique et justifier votre méthodologie.

Cette démarche doit être systématique et critique.

Pour chaque document envisagé, vous devez appliquer des critères rigoureux pour évaluer sa qualité et sa pertinence. On utilise souvent l'acronyme **CRAP**.

Voici une explication concise du cadre CRAP, un outil simple et pratique pour évaluer la qualité et la pertinence des documents académiques et des sources en ligne.

5.1. Le cadre CRAP : CRAP est un acronyme qui désigne cinq critères d'évaluation:

- Currency (Actualité)
- Relevance (Pertinence)

- Authority (Autorité)
- Accuracy (Précision/Fiabilité)
- Purpose (Objectivité/Intention)

Pour chaque critère, voici ce qu'on peut examiner.

5.1.1. Currency (Actualité)

- Quand le document a-t-il été publié ou mis à jour ?
- La thématique est-elle sensible au temps (par exemple, sciences du langage, didactique des langues, médecine) et les informations ont-elles été révisées ou confirmées par des sources récentes ?
- Y a-t-il des révisions ou des éditions ultérieures à privilégier ?
- Dans le cas des bases de données ou pages web, date de dernière mise à jour et date de consultation.

5.1.2. Relevance (Pertinence)

- Le contenu répond-il directement à votre question de recherche ou à votre domaine d'étude ?
- Le niveau de détail est-il adapté (général, théorique, méthodologique, empirique) à votre travail ?
- Le document couvre-t-il les aspects spécifiques que vous devez traiter (concepts, méthodes, résultats, cadres théoriques) ?
- Le public cible correspond-il à votre contexte (académiques, professionnels...) ?

5.1.3. Authority (Autorité)

- Qui est l'auteur ou l'institution? Quelles sont ses qualifications et son affiliation ?
- L'auteur est-il cité par d'autres sources ? L'ouvrage est-il publié par une maison d'édition ou une revue reconnue ?
- L'article est-il révisé par les pairs (revue à comité de rédaction paritaire) ?
- Existe-t-il des informations de contact, une page de profil ou des références institutionnelles solides ?

5.1.4. Accuracy (Précision/Fiabilité)

- Les informations sont-elles vérifiables par des sources primaires ou des données empiriques ?
- Les arguments sont-ils soutenus par des preuves, des références et des données claires ?
- Y a-t-il des biais évidents ou des erreurs factuelles manifestes ?
- Les méthodes, résultats et interprétations sont-ils décrits de façon suffisamment détaillée pour être reproductibles ou vérifiables ?

5.1.5. Purpose (Objectivité/But)

- Quel est le but du document ? informer, expliquer, vendre, promouvoir une position politique, ou présenter des résultats de recherche?
- Le texte présente-t-il des conflits d'intérêts éventuels et une transparence sur les objectifs ?
- Y a-t-il des biais intentionnels ou des omissions qui pourraient influencer l'interprétation?
- Le document indique-t-il clairement les limites et le cadre d'utilisation des informations ?

Utilisation pratique

- Appliquez CRAP comme une grille rapide lors de la sélection des sources et lors de la lecture critique.
- Attribuez des notes qualitatives (par exemple: faible/ moyen/ élevé) ou des scores numériques pour chaque critère afin d'obtenir une synthèse globale.
- Utilisez CRAP en complément d'autres outils d'évaluation (par exemple check-lists spécifiques à votre discipline, évaluation par les pairs, ou protocoles de revue de littérature).
- Adaptez l'échelle et les critères selon le type de source (ouvrage, article de revue, site web institutionnel, rapport technique).

5.2. Les critères de sélection des sources (Soung, 2017)

L'évaluation de l'information est une démarche critique et méthodique qui permet au chercheur de valider la qualité des sources utilisées dans son travail scientifique. D'après Mittermeyer et Quirion (2003), elle repose sur quatre piliers interdépendants :

- la pertinence de l'information par rapport aux besoins du chercheur,
- la fiabilité des sources d'où elle provient,
- la réputation et la compétence de l'auteur,
- la qualité et l'actualité du contenu présenté.

Ces critères constituent aujourd'hui une base incontournable dans toute démarche de recherche documentaire universitaire, garantissant la rigueur et la crédibilité de la production scientifique.

5.2.1. Pertinence de l'information

La pertinence est le premier critère qui consiste à vérifier si l'information répond au besoin de recherche initial. L'évaluation se fait selon plusieurs sous-critères :

Niveau d'information : distinction entre les types de publications (scientifique, vulgarisation, manuel) et le degré d'expertise requis. Une source universitaire doit être spécifique, claire et exacte, trois qualités jugées essentielles à la production scientifique (Pochet, 2012).

Adéquation : correspondance entre les sources consultées et la question de départ du chercheur.

Méthodologie : clarté des techniques employées par l'auteur pour atteindre ses objectifs. Une bonne méthodologie permet de juger la rigueur du travail scientifique (Gauthier, 2009).

Ainsi, une information pertinente doit être adaptée au public cible, précise dans son argumentation et accompagnée de supports ou méthodes validés pour le contexte de recherche.

5.2.2. Fiabilité des sources

La fiabilité se définit comme la capacité d'une source à fournir des données crédibles, exactes et vérifiables. Son évaluation repose sur :

L'origine documentaire : la source doit provenir d'une institution reconnue ou d'une maison d'édition universitaire (Archambault et al. 2009).

Le processus éditorial : les ouvrages publiés par des presses universitaires ou des revues à comité de lecture garantissent souvent une validation scientifique préalable.

Les aspects techniques (notamment pour le web) : adresse du site, domaine (.edu, .org, .gov), mise à jour régulière et réputation institutionnelle. Fogg (2003) souligne aussi l'importance de la présentation du site et de sa clarté comme indicateurs de confiance. Une source fiable combine crédibilité, transparence et exactitude, autant dans le fond que dans la forme.

5.2.3. Réputation de l'auteur

La réputation de l'auteur constitue un gage de qualité intellectuelle. Les indicateurs essentiels sont :

- Affiliation institutionnelle : rattachement à une université, un centre de recherche ou une organisation reconnue.
- Expertise et fréquence de citation : la consultation de bases de données (Google Scholar, Scopus) permet de mesurer l'impact scientifique des travaux d'un auteur.
- Publications antérieures et biographie : vérifier l'expérience de recherche, les domaines d'études et la reconnaissance de ses pairs.

Les chercheurs Archambault et al. (2009) ainsi que Passerieux et Verreault (2015) insistent sur cette évaluation, essentielle pour éviter de s'appuyer sur des opinions non fondées dans le travail académique.

5.2.4. Qualité du contenu

La qualité du contenu regroupe les critères d'objectivité, d'exactitude et d'actualité de l'information :

- **Objectivité** : identifier l'intention de l'auteur (vulgarisation, recherche, publication pédagogique) pour savoir si le texte cherche à informer ou à convaincre.
- **Exactitude** : s'assurer que les arguments reposent sur des données empiriques, des citations vérifiables et une bibliographie à jour.

- **Actualité** : vérifier la date de publication ou de mise à jour, critère essentiel dans les domaines où la recherche évolue rapidement (Passerieux & Verreault, 2015). Les documents les plus récents, validés et accompagnés de références permettent d'assurer une communication scientifique fiable et contextualisée.

5.3. Typologie des sources et priorités

Les sources à utiliser dans un mémoire se classent généralement en trois grandes catégories, avec une hiérarchie claire en termes de priorité académique :

5.3.1. Sources Primaires

Ce sont les sources qui présentent des recherches originales ou des concepts fondamentaux. Elles constituent la base de votre revue de littérature.

- **Articles de revues scientifiques** : Publiés après évaluation par des comités de lecture (revues à facteur d'impact). C'est la source la plus valorisée pour l'état de l'art.
- **Ouvrages monographiques fondamentaux** : Livres d'auteurs considérés comme les théoriciens majeurs de votre champ disciplinaire.
- **Thèses et mémoires** : Travaux de recherche approfondis, souvent disponibles en ligne (ex. : sur les plateformes universitaires).
- **Rapports de recherche institutionnels** : Documents produits par des organismes de recherche reconnus (Centre Algérien des Sciences Humaines et Sociales (CASH), directions de la recherche des grandes universités algériennes, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ...).

5.3.2. Sources Secondaires (Complémentaires)

Elles compilent, analysent ou interprètent les sources primaires. Elles sont utiles pour une première approche ou pour la contextualisation, mais ne doivent pas être les seules.

- **Ouvrages de Synthèse/Manuels** : Livres destinés à l'enseignement, qui résument l'état des connaissances d'un domaine.
- **Chapitres de Livres Collectifs** : Contributions de divers auteurs sur un thème donné, souvent moins fondamentales que les articles de revues.

6. Types de documents (articles, livres, thèses, rapports, etc.)

Les types de documents se distinguent par leur format, leur niveau de détail, leur public cible, et surtout, leur fiabilité et leur rôle dans le cycle de la recherche.

Voici une explication de leur utilisation en recherche, classée par catégorie.

6.1. Documents de la littérature scientifique primaire (Recherche originale)

Ces documents présentent des résultats de recherche originaux pour la première fois. Ils sont essentiels pour la revue de littérature et pour baser votre propre travail sur des données empiriques et des théories validées.

Type de Document	Utilisation en Recherche	Fiabilité & Rôle
Articles de Revues Scientifiques (à comité de lecture/pair-reviewed)	Source de données et de méthodologies la plus fiable et à jour. Ils servent à : - Établir l'état de l'art dans un domaine - Identifier des lacunes de recherche. - Citer des résultats empiriques spécifiques.	Très Élevée (Validés par des pairs). Indispensables pour le cœur de la recherche.
Thèses et Mémoires	Fournissent une analyse approfondie d'un sujet, avec une revue de littérature complète et des méthodologies très détaillées. Utiles pour comprendre les contextes méthodologiques complexes.	Élevée (Supervisés par des experts, mais pas toujours formellement "publiés").
Actes de Conférences (Proceedings)	Contiennent des communications de recherche souvent très récentes ou en cours. Utiles pour identifier les tendances émergentes avant la publication formelle en revue.	Moyenne à Élevée (Le niveau de relecture varie). Doivent être utilisés avec prudence et si possible complétés par une publication en revue.

6.2. Documents de la littérature secondaire

Ces documents analysent, interprètent ou synthétisent les sources primaires. Ils sont cruciaux pour contextualiser votre sujet et obtenir une vue d'ensemble.

Type de Document	Utilisation en recherche	Fiabilité & Rôle
Ouvrages Monographiques/Manuels	Fournissent une synthèse fondamentale et une introduction structurée à un	Très Élevée (Surtout les manuels universitaires de

(Livres)	champ d'étude établi. Ils sont utilisés pour : • Définir des concepts clés. • Établir un cadre théorique général.	référence). Essentiels pour les bases théoriques.
Chapitres de livres édités (Collectifs)	Souvent plus spécialisés que les manuels, ils offrent un aperçu ciblé ou une analyse critique sur un thème précis.	Élevée (Relecture par l'éditeur et les pairs).
Revues de littérature (Articles)	Un type d'article qui ne présente pas de données originales, mais qui fait une synthèse critique de la littérature primaire existante sur un sujet.	Très Élevée. Excellent point de départ pour l'état de l'art, car elles orientent vers les articles primaires les plus importants.

6.3. Littérature grise et documents spécialisés

Ce terme regroupe des documents produits par des organisations gouvernementales, académiques ou industrielles, qui ne sont pas publiés par des circuits commerciaux habituels.

Les rapports techniques et les études de cas constituent des sources précieuses pour la recherche lorsqu'il s'agit d'obtenir des données concrètes, des statistiques ou des évaluations produites par des organisations telles que des institutions ou les entreprises. Leur fiabilité est généralement moyenne à élevée, en fonction de la réputation de l'organisme émetteur. Ils sont particulièrement utiles pour documenter des applications pratiques ou mesurer un impact socioéconomique, bien que leurs méthodologies soient parfois moins détaillées que celles des articles scientifiques.

Les brevets, quant à eux, représentent des sources primaires indispensables dans les domaines de l'ingénierie et de la technologie. Leur valeur repose sur leur documentation légale et leur rigueur technique, ce qui les rend essentiels dans toute recherche portant sur l'innovation ou le développement technique.

Enfin, les articles et les sites web offrent des informations d'actualité et reflètent les opinions publiques ou médiatiques sur un sujet donné. Cependant, leur fiabilité demeure variable en fonction de la littérature scientifique utilisée. Ils doivent donc être utilisés avec prudence et après vérification des sources des données et de plusieurs facteurs déjà cités précédemment.

6.4. La pyramide de l'évidence

En règle générale, plus vous montez dans la pyramide de l'évidence (du niveau informel au niveau scientifique), plus la fiabilité et la pertinence scientifique des documents augmentent.

- Articles de revues à comité de lecture et revues de littérature sont la base de toute argumentation scientifique.
- Les livres/manuels établissent le cadre théorique.
- Les rapports/littérature grise sont pour les données contextuelles et pratiques.
- Les sources non-académiques (presse, blogs) ne doivent servir qu'à l'illustration ou au contexte sociétal.

7. Techniques de localisation

Dans un mémoire de recherche en Didactique du Français Langue Étrangère (FLE) ou en Sciences du Langage, la notion de « technique de localisation » renvoie à la délimitation et la contextualisation très précise du sujet de recherche. C'est l'opération intellectuelle qui permet de circonscrire le champ d'étude pour le rendre traitable (TREMBLAY, 1968).

7.1. Localisation thématique et conceptuelle

La localisation thématique et conceptuelle constitue une étape fondamentale pour situer un travail de recherche dans le champ scientifique. Elle consiste d'abord à déterminer la discipline principale à laquelle le sujet se rattache. En didactique du FLE, l'accent est mis sur les méthodes, les outils et les pratiques d'enseignement et d'apprentissage du français, tandis que dans les sciences du langage, l'attention se porte sur les dimensions structurelles et fonctionnelles du langage, telles que la linguistique, la sémantique, la pragmatique, la sociolinguistique ou la psycholinguistique. Cette localisation disciplinaire s'accompagne d'une localisation conceptuelle, qui repose sur la définition et la mise en relation des mots-clés du sujet avec les travaux existants à travers la revue de littérature. Elle permet d'identifier les approches théoriques de référence et de repérer les manques dans la recherche actuelle. Par exemple, en didactique du FLE, une étude portant sur l'erreur doit être située par rapport aux recherches antérieures sur par exemple l'analyse des erreurs, le rôle de l'erreur dans la compréhension et l'ajustement des connaissances dans le cerveau ... De même, dans les sciences du langage, une recherche sur la variation sociolinguistique doit être positionnée en fonction des théories explicatives et des méthodes d'analyse des données

mobilisées dans ce domaine, afin de préciser la place et la contribution originale de l'étude entreprise.

7.2. Localisation du corpus et du terrain

Cette étape est cruciale car elle définit le matériau d'étude concret. C'est la délimitation empirique de votre recherche.

Type de Localisation	Description	Exemples de Délimitation
Localisation géographique	Où se déroule l'étude ou d'où proviennent les données.	FLE: Étudiants de français dans un contexte précis (Ex: Apprenants chinois de niveau B1 à l'Alliance Française de Shanghai).
Localisation temporelle	La période couverte par l'étude ou la collecte de données.	FLE/ SdL: Analyse des manuels de FLE publiés entre 2010 et 2020 ; Enregistrements de conversations durant le semestre d'automne 2025.
Localisation du public cible	Les sujets ou les types de discours analysés.	FLE: Débutants (A1) vs. Avancés (C1) ; Enfants vs. Adultes ; Apprenants dans un contexte endolingue (en France) ou exo lingue (hors de France).
Localisation du corpus	La nature spécifique des données analysées.	SdL: Corpus de tweets (discours numérique) ; Corpus d'interviews semi-directives (discours oral) ; Corpus de productions écrites d'étudiants.

7.3. Localisation méthodologique et épistémologique

Le mémoire doit positionner son approche de recherche.

7.3.1. Localisation Épistémologique (Le "Quoi et Comment Penser"):

La localisation épistémologique est la démarche qui situe une recherche scientifique par rapport aux cadres, paradigmes et positions par rapport aux connaissances prévalant dans un domaine donné, en précisant d'où viennent les hypothèses, quels mécanismes de validation sont privilégiés et quelles questions comptent comme légitimes; elle a pour objectifs principaux de situer la contribution par rapport aux théories et résultats existants, de justifier les choix méthodologiques en expliquant pourquoi telle approche, telle variable ou tel modèle est approprié dans le cadre épistémologique choisi, et d'identifier les présupposés et les limites afin d'expliciter les fondements sur lesquels reposent les analyses tout en mettant en évidence les relations entre science et valeurs, politique ou instrument de mesure; les éléments typiquement traités incluent le paradigme dominant et ses

alternatives (par exemple, positivisme, constructivisme, interprétation critique ou paradigmes mixtes), le niveau de réalité et d'objectivité, le rôle du langage et des concepts dans l'interprétation des résultats, les méthodes et critères de validation (tests, métriques, triangulation), l'horizon théorique et historique et les biais épistémologiques, ainsi que des exemples de formulations et des modalités pratiques telles que clarifier le cadre épistémologique dès l'introduction, justifier les choix, relier théorie et méthode et réfléchir sur la transférabilité et les limites; ce cadre peut être illustré par une phrase type et s'accompagne de résultats attendus comme l'explication de comment les phénomènes prennent forme dans des contextes et comment les interprétations des acteurs influencent les résultats; enfin, il convient de rappeler les distinctions entre ontologie et épistémologie, les notions de méta-science et de réflexivité, la valeur de la transdisciplinarité lorsque les cadres existants ne suffisent pas, et de se poser des questions clés telles que le paradigme guidant la recherche, les présupposés partagés, les critères de validation pertinents et l'influence de l'épistémologie sur l'interprétation et la généralisation des résultats, tout en adaptant le niveau de détail et le cadre disciplinaire si nécessaire.

7.3.2. Exemples de positionnements épistémologiques en didactique du FLE

7.3.2. 1. Paradigme positiviste

Thème associé : Acquisition de la phonétique en FLE.

Positionnement : L'approche positiviste privilégie des protocoles expérimentaux (tests sur la prononciation, analyses quantitatives) et vise l'objectivation des phénomènes linguistiques. Les hypothèses sont testées via des mesures standardisées.

Justification méthodologique : Utilisation de pré-tests/post-tests pour évaluer la progression phonétique après un entraînement, avec critères de validité (fidélité, reproductibilité).

Dans le cadre de la didactique du FLE, le paradigme positiviste se traduit par une approche scientifique et mesurable de l'apprentissage. Appliqué à l'acquisition de la phonétique, il vise à objectiver les phénomènes langagiers en s'appuyant sur des protocoles expérimentaux soigneusement élaborés. Le chercheur peut chercher à vérifier la validité de ses hypothèses concernant la progression de la prononciation des apprenants en fonction d'un entraînement spécifique. Pour cela, il met en place une expérimentation contrôlée comportant des pré-tests et post-tests de prononciation, dont les résultats sont analysés quantitativement. Ce dispositif permet de mesurer l'évolution phonétique, de comparer les performances initiales et finales et d'évaluer l'efficacité d'une méthode donnée, par exemple un entraînement articulatoire ou verbo-tonal. L'analyse repose sur des outils standardisés (enregistrements acoustiques, mesures spectrographiques, analyses statistiques) garantissant la fiabilité et la

reproductibilité des observations. Ce positionnement se veut neutre et objectif : le chercheur reste extérieur à la situation d'apprentissage et observe les faits linguistiques comme des données empiriques mesurables. L'étude vise à établir des corrélations entre les séances d'entraînement phonétique et les progrès réalisés, dans le but de formuler des conclusions généralisables sur les conditions favorables à l'amélioration de la prononciation en langue étrangère

7.3.2. 2. Paradigme constructiviste

Exemple : Stratégies d'apprentissage du lexique chez des apprenants adultes.

Positionnement : On considère que l'acquisition chez les adultes est constructiviste et est contextuelle influencée par les interactions. Les connaissances sont construites via des tâches avec des échanges.

Justification méthodologique : Analyses d'entretiens, observations en classe, études de cas singulières. On explicite que le choix de méthodes qualitatives permet de comprendre l'expérience individuelle vécue des apprenants.

Dans une perspective constructiviste, l'apprentissage du lexique chez les apprenants adultes est envisagé comme un processus dynamique, contextuel et fondé sur les interactions. Contrairement à une vision transmissive, le savoir n'est pas perçu comme un ensemble de données à mémoriser, mais comme une construction active du sujet en relation avec autrui et avec les situations vécues en classe. Les adultes, forts de leurs expériences, mobilisent des stratégies cognitives et métacognitives qui leur permettent de relier les nouveaux mots à des contextes de communication réels, de reformuler et de restructurer leurs connaissances lexicales à travers des activités interactives. Dans ce cadre, le chercheur s'intéresse à la manière dont les apprenants élaborent des significations, coopèrent entre eux, et régulent leurs apprentissages lors de tâches collaboratives. La méthodologie adoptée est qualitative, car elle cherche à accéder à la subjectivité des acteurs et à comprendre en profondeur leur rapport personnel au lexique. Les entretiens, les observations de classes et les études de cas fournissent des données riches permettant d'analyser les représentations, les stratégies et les démarches d'appropriation du vocabulaire. Ce choix méthodologique vise moins à généraliser des tendances qu'à éclairer les processus d'apprentissage vécus, tels qu'ils se construisent dans des contextes situés et singuliers où le sens émerge de l'échange et de l'expérience partagée.

7.3.2. 3. Paradigme critique

Thème associé : statut de la langue française en Algérie.

Positionnement : Critique du rapport entre contenus pédagogiques et enjeux sociopolitiques. La recherche met en évidence les valeurs implicites et les rapports de pouvoir.

Justification méthodologique : Analyses discursives et comparatives de corpus de manuels, avec réflexion sur les programmes éducatives et la réalité sociale.

Dans une perspective critique, l'étude du statut de la langue française en Algérie ne se limite pas à une analyse linguistique, mais s'inscrit dans une réflexion sur les rapports de pouvoir, les héritages coloniaux et les idéologies sous-jacentes aux politiques éducatives. La recherche observe comment le français, bien que qualifié officiellement de langue étrangère depuis l'arabisation des années 1970, conserve un rôle et son influence dans la société, notamment dans les secteurs scientifique, technique et administratif. Ce décalage entre le statut institutionnel et la pratique réelle de la langue révèle la complexité des enjeux sociopolitiques. L'analyse critique met en lumière les discours qui accompagnent les programmes éducatifs.. Ce type d'analyse s'appuie sur les cadres théoriques de la sociolinguistique critique et des études postcoloniales pour interroger la manière dont les choix curriculaires reflètent des visions nationales du rôle des langues dans la construction identitaire. Enfin, la recherche met en évidence la fonction symbolique du français, à la fois langue de communication sociale, révélatrice des contradictions entre le statut du français et la réalité multilingue du pays

7.3.2. 4. Paradigme pragmatique

Thème associé : Intégration des outils numériques dans l'enseignement du FLE.

Positionnement : Combinaison de données quantitatives (efficacité d'un outil) et qualitatives (satisfaction des enseignants/apprenants).

Justification méthodologique : Enquête mixte : questionnaires, statistiques, observation participante. On explicite le choix du paradigme pour croiser les regards et renforcer la transférabilité des résultats.

L'intégration des outils numériques dans l'enseignement du FLE s'inscrit dans une logique de recherche pragmatique qui articule des démarches quantitatives et qualitatives pour saisir la complexité du phénomène éducatif. Le chercheur peut s'intéresser à la fois à l'efficacité mesurable des dispositifs numériques (applications, plateformes interactives, tableaux

connectés, classes virtuelles) et à la perception qu'en ont les acteurs impliqués enseignants et apprenants. D'un côté, l'analyse quantitative repose sur des questionnaires et des données statistiques visant à évaluer l'impact de l'usage du numérique sur les résultats d'apprentissage : progression des compétences linguistiques, amélioration de la motivation ou participation accrue des apprenants. De l'autre, une observation participante et des entretiens permettent d'explorer les dimensions subjectives, telles que la satisfaction, l'autonomie ou la créativité générée par ces outils. Ce croisement méthodologique qualifié d'approche mixte favorise une compréhension globale des pratiques numériques en contexte didactique et permet de relier l'efficacité instrumentale à l'expérience humaine vécue dans la classe. En adoptant cette posture, la recherche renforce la transférabilité de ses résultats, car elle tient compte des variables contextuelles tout en s'appuyant sur des données objectivées.

7.4. Localisation des outils et techniques d'analyse (Le "Comment faire"):

Comme l'illustre le positionnement épistémologique, la recherche scientifique doit former un système parfaitement cohérent. Chaque composante, de la définition de l'objet à la conclusion finale, est interdépendante et complémentaire.

Cette chaîne logique se construit séquentiellement :

- La problématique et le thème définissent l'objectif de l'étude.
- Les hypothèses émises orientent l'investigation.
- Le positionnement épistémologique (paradigme de recherche) justifie le choix des outils.
- La méthodologie choisie assure la rigueur de la démarche.

Tous ces éléments doivent converger pour former un lot homogène et solidaire, garantissant que les données collectées répondent directement au questionnement initial et permettent de valider ou d'invalides les hypothèses.

La « Localisation des outils et techniques d'analyse (Le « Comment faire ») » présente, de manière pratique et opérationnelle, les outils et méthodes qui permettent de passer du cadre théorique à une collecte et à une analyse concrètes des données, en s'organisant autour de deux axes: les techniques de collecte de données et les techniques d'analyse adaptées au domaine (ROSENTHAL, 2001).

Nous allons maintenant détailler les méthodes et instruments de collecte de données qui permettent d'opérer une triangulation et de structurer la réponse aux problèmes de recherche.

- **Techniques de collecte de données** (le « Comment faire » en pratique).

La collecte de données repose sur une grande diversité de méthodes, adaptées à la nature des phénomènes étudiés et aux objectifs des recherches menées. Selon le géographe britannique Peter Haggett (1977), trois grandes catégories structurent la collecte : l'observation sur le terrain, les documents administratifs ou d'archives, et les données issues d'enquêtes. Ces approches permettent au chercheur de combiner des sources primaires celles qu'il recueille lui-même et des sources secondaires, produites par des institutions publiques ou privées. Les observations de terrain constituent une étape fondamentale ; elles consistent à enregistrer de façon rigoureuse des phénomènes visibles tels que la répartition spatiale d'activités humaines, ou les comportements individuels ou collectifs dans un contexte donné. Le chercheur procède ainsi à des relevés, à des schématisations et à des représentations afin de décrire la réalité et d'en comprendre le phénomène.

Les méthodes formelles comme l'enquête par questionnaire sont également centrales. Le questionnaire, instrument normalisé, permet de recueillir des données précises et quantifiables auprès d'un échantillon d'individus représentatif d'une population donnée. La conception d'une telle enquête exige rigueur et clarté : il faut définir la population-cible, établir les variables pertinentes, élaborer les questions, les tester, et prévoir un plan d'échantillonnage approprié. Ces enquêtes peuvent se réaliser sous plusieurs formes : interview directe, questionnaire postal, enquête téléphonique, ou enquête par déplacement sur le terrain dans des lieux comme les établissements scolaires, les administrations ou les entreprises. Le choix dépend du contexte, du coût des déplacements et de la nature des répondants. L'enquête directe présente l'avantage d'un contact humain favorisant la précision des réponses, bien qu'elle comporte le risque d'influence par l'enquêteur. À l'inverse, les questionnaires postaux et téléphoniques sont moins coûteux mais exposés à des taux de réponse plus faibles.

Concernant les méthodes qualitatives et les entretiens de terrain. L'entrevue d'exploration est utilisée en amont d'un travail pour préciser les dimensions d'une question ; l'entrevue via l'informateur-clé mobilise des experts locaux, dont les connaissances enrichissent la compréhension des dynamiques de recherche ; l'entrevue centrée, souvent semi-directive, explore un thème précis ; enfin, l'entrevue par échantillon repose sur un questionnaire structuré destiné à un ensemble représentatif d'individus. Ces entretiens, qu'ils soient libres

ou guidés, permettent de recueillir des données à la fois subjectives et objectives, en rapport direct avec le sujet traité. Ils reposent sur une communication directe entre chercheur et enquêté, ce qui confère aux données une dimension qualitative difficilement obtenue par d'autres moyens.

Les outils technologiques et les approches quantitatives complètent ces méthodes traditionnelles, ils offrent la possibilité de tester des hypothèses robustes. Ces approches facilitent aussi la vérification de la validité et de la fiabilité des données, notamment à travers des croisements entre observations de terrain et traitement des données à l'aide de logiciels.

Enfin, l'enquête mixte, très utilisée, combine plusieurs types de démarches afin de bénéficier des avantages de chacune. Par exemple, une enquête quantitative peut être suivie d'entretiens qualitatifs plus approfondis pour interpréter les résultats statistiques, ou inversement. Cette approche pluri méthodologique permet d'obtenir une vision plus complète des interactions entre le terrain, la société et les pratiques humaines. Elle rend possible une généralisation prudente tout en préservant la richesse des expériences individuelles. La réussite de toute collecte de données dépend in fine de la rigueur méthodologique du chercheur : précision des objectifs, cohérence des instruments utilisés et respect des principes éthiques d'enquête sur le terrain. L'ensemble de ces méthodes assure à la discipline en question son double ancrage : une science empirique fondée sur l'observation et une discipline sociale attentive à la signification humaine dans le terrain.

Dans le domaine de la didactique, on peut résumer les techniques de collecte de données en quelques points clés:

- Les observations consistent à enregistrer ce que les individus font dans des situations réelles ou simulées, avec des variantes telles que l'observation participante ou non participante, structurée ou non structurée; il convient de définir une grille d'observation, de choisir le moment et la durée, et de veiller à l'éthique (consentement et anonymisation). Les entretiens recoupent des échanges semi-structurés ou non dirigés pour obtenir des éclaircissements et des perceptions; on peut distinguer les entretiens semi-directifs, guidés et en profondeur, et il faut élaborer un guide d'entretien, prévoir des probes, enregistrer avec consentement, transcrire fidèlement et prévoir la triangulation avec d'autres sources.

Les questionnaires et enquêtes permettent de collecter des données sur des variables mesurables avec des questions standardisées, il faut travailler sur la validité et la fiabilité (pré-test, cohérence interne...), limiter les biais (formulation neutre), et assurer l'anonymat et le respect des règles éthiques.

Les documents ou bien les corpus peuvent être des textes, des échanges écrits ou enregistrements préexistants comme sources primaires; il convient de définir les critères de sélection, assurer la traçabilité des métadonnées, et préparer le stockage et le respect du droit d'auteur. L'expérimentation et les tâches induites font réaliser des tâches spécifiques pour observer des phénomènes linguistiques ou pédagogiques; il faut définir les protocoles, les conditions de contrôle, les mesures de performance et prévoir des variantes pour tester la robustesse. Les notes de terrain et journaux de bord constituent un enregistrement réflexif du chercheur sur le contexte, les choix méthodologiques et les interprétations initiales; il faut consigner régulièrement, encourager la réflexivité et lier les observations aux questions de recherche (YEO, 2012).

- **Techniques d'analyse**

Pour l'analyse de discours en Sciences du Langage par exemple, l'objectif est de comprendre comment le langage est utilisé pour fabriquer du sens dans des interactions réelles (pouvoir, identité, interaction, institutionnalisation, etc.). La procédure générale comprend la collecte et la transcription fidèle des données audio/vidéo, l'identification des unités d'analyse (la parole en interaction, tours de parole, stratégies discursives, actes illocutoires...), le codage thématique ou l'approche analytique du discours (analyse des diagonales contextuelles: contexte, cotexte, culture, idéologies), puis l'analyse des motifs, des répétitions, des cadres interprétatifs et des ressources lexicales. On peut recourir à des outils comme des logiciels qui aident à une présentation statistique des données. Les résultats attendus portent sur la description des pratiques discursives, la détection de dynamiques de pouvoir et l'identification de catégorisations. Pour l'analyse de contenu ou l'analyse thématique (en cas de questionnaires), l'objectif est d'extraire des thèmes récurrents et des tendances. La procédure passe par la préparation des données (tri, anonymisation), le codage initial, la consolidation des codes en thèmes descriptifs ou interprétatifs, puis la vérification par triangulation des codes entre chercheurs et le calcul de la cohérence; et les résultats attendus prennent la forme d'un tableau des thèmes avec des fréquences et des associations avec des variables.

Pour l'analyse des erreurs par exemple ou l'analyse didactique (séquences de classe en FLE), l'objectif est d'identifier, classer et interpréter les erreurs ou difficultés d'apprentissage et d'évaluer l'efficacité des séquences didactiques. La procédure générale consiste à collecter des données d'output langagier et des traces d'apprentissage (productions, tests, notes d'observation), à classer les erreurs selon un cadre (phonétique, morphosyntaxe, lexique, pragmatique) et à analyser les causes (interférence L1, transfert, règles, complexité), puis à évaluer didactiquement en corrélant les types d'erreurs avec les activités pédagogiques et en proposant des ajustements. Des outils tels que des grilles d'évaluation, des corpus d'erreurs et des analyses descriptives simples peuvent être employés; les résultats attendus incluent une cartographie des erreurs récurrentes, une justification des choix pédagogiques et des recommandations d'ajustement didactique (DORZELAER, 1984).

Dans tout cela ; il faut veiller à l'éthique et au consentement, assurer la traçabilité et la reproductibilité des protocoles et des codages, valider les choix méthodologiques en justifiant leur adéquation au cadre épistémologique, pratiquer la triangulation des sources pour renforcer la fiabilité, et adapter la présentation des résultats à l'audience concernée.

La localisation dans un mémoire de FLE/Sciences du Langage est donc le processus par lequel vous définissez les frontières et les outils d'interprétation de votre objet de recherche. Elle est la garantie de la faisabilité, de la rigueur et de la validité scientifique de votre travail.

8. Utilisation des moteurs de recherche et bases de données

L'utilisation des moteurs de recherche et des bases de données est fondamentale dans la recherche académique moderne. Ces outils sont indispensables pour l'étape cruciale de la revue de littérature, permettant d'accéder, de trier et d'évaluer l'ensemble des connaissances scientifiques publiées sur un sujet donné. Ils se distinguent par leur contenu, leur mode de fonctionnement, et leur rôle dans la rigueur scientifique.

8.1. Distinction entre moteurs de recherche académiques et bases de données

Caractéristique	Moteurs de recherche académiques (ex: Google Scholar,)	Bases de données bibliographiques/À texte intégral (ex: Scopus)
Contenu Indexé	Indexation automatique et large d'un vaste éventail de ressources web (articles, thèses, livres).	Couverture circonscrite et maîtrisée de revues et ouvrages sélectionnés par un comité éditorial.

Périmètre	Imprécis et parfois hétérogène ; sert d'outil de découverte ou exploratoire.	Précis et focalisé sur la qualité (sources évaluées par des pairs).
Fonctionnalités	Recherche par mots-clés, vérification de citations.	Recherche avancée, opérateurs booléens sophistiqués, filtres précis (date, auteur, domaine), outils d'analyse de citations (<i>bibliométrie</i>).
Accès	Souvent gratuit ou partiellement libre.	Souvent par abonnement (via les bibliothèques universitaires).
Rôle	Dégrossir le sujet, trouver des auteurs phares et des synonymes.	Valider la crédibilité des sources, effectuer une revue systématique et exhaustive de la littérature.

8.2. Rôle Central dans la recherche scientifique

Ces outils jouent plusieurs rôles essentiels pour garantir la rigueur et l'intégrité de la recherche.

8.2.1. Garantie de la qualité et de la fiabilité

Les bases de données académiques regroupent des sources ayant fait l'objet d'une évaluation par les pairs, ce qui signifie que chaque article ou étude a été examiné de manière critique par des spécialistes du domaine avant sa publication, garantissant ainsi la fiabilité et la crédibilité scientifique des informations diffusées. Ce processus rigoureux permet au chercheur de s'appuyer sur des travaux validés, d'assurer l'intégrité académique de son propre projet et de renforcer la valeur ajoutée scientifique de ses analyses, tout en excluant les contenus douteux non soumis à une révision experte.

8.2.2. Structuration et centralisation de l'information

Les bases de données stockent et organisent de façon structurée des références bibliographiques, des résumés, des données de citations ainsi que des métadonnées, permettant ainsi de centraliser tant les informations actuelles qu'historiques dans un domaine donné. Cette organisation centralisée facilite le travail du chercheur, qui peut retracer rapidement l'évolution des idées et des publications, tout en évitant les recherches manuelles fastidieuses ou dispersées, ce qui optimise à la fois le temps d'accès et la pertinence des résultats scientifiques.

8.2.3. Soutien à l'interdisciplinarité

Les grandes plateformes multidisciplinaires telles que Web of Science et Scopus offrent aux chercheurs la possibilité d'explorer les liens et les intersections entre différentes disciplines, favorisant ainsi l'innovation scientifique et la recherche interdisciplinaire par la mise en relation de travaux qui, autrement, resteraient isolés. En plus de cette fonction, les bases de données organisent et centralisent des données structurées comme les références bibliographiques, les résumés, les citations et des métadonnées, regroupant aussi bien des informations actuelles qu'historiques sur les publications; cette centralisation permet aux chercheurs de retracer plus facilement l'évolution des idées dans un domaine et de gagner un temps considérable en évitant les recherches manuelles dispersées.

8.3. Stratégies de recherche efficaces

Pour optimiser l'utilisation des outils et obtenir des résultats pertinents et reproductibles, il est utile de suivre une démarche structurée en cinq étapes: Ci-dessous, chaque étape est décrite en détail avec des conseils pratiques et des exemples.

8.3.1. Décomposer le sujet en concepts

Pour guider efficacement la collecte d'information, il convient d'abord d'identifier les idées maitresses du sujet en se concentrant sur les concepts centraux qui structurent la problématique, par exemple les inégalités sociales ou l'éducation numérique. Il est essentiel de distinguer les différents niveaux impliqués, comme les contextes institutionnels, familiaux ou individuels, ainsi que les acteurs concernés, qu'il s'agisse d'élèves, d'enseignants, de décideurs ou d'organisations. L'analyse doit porter sur les mécanismes à l'origine du phénomène étudié, tels que les politiques publiques, les pratiques pédagogiques ou l'accès différencié aux ressources, tout en examinant les effets attendus ou observés sur les populations impliquées. Une attention particulière doit être accordée aux relations entre ces concepts : par exemple, comment une politique éducative influence-t-elle la réduction des inégalités sociales, ou de quelle façon l'introduction du numérique modifie-t-elle l'implication des enseignants et la réussite des élèves. Pour organiser la réflexion et orienter la recherche, il est utile de formuler des questions principales ou des hypothèses de travail qui découpent le sujet en dimensions plus accessibles, telles que l'impact de l'accès aux technologies sur la réussite scolaire, ou le rôle des enseignants dans la médiation des

ressources numériques auprès des élèves défavorisés. Une telle démarche permet d'établir un cadre conceptuel solide et de préciser les orientations de la collecte d'informations, assurant ainsi une analyse rigoureuse et structurée du sujet.

8.3.2. Choisir le vocabulaire pertinent

Pour traduire chaque concept en termes de recherche utilisables dans les bases de données, il est nécessaire de dresser pour chacun une liste de mots-clés des synonymes permettant de couvrir l'ensemble des variantes terminologiques. Ainsi, à partir d'un concept comme les inégalités sociales, on pourra utiliser des termes tels qu'inégalité, disparité, stratification sociale ou justice sociale afin d'assurer une recherche large. De même, pour un thème comme éducation numérique, il convient de recourir à des expressions équivalentes comme éducation digitale, littératie numérique, apprentissage en ligne ou encore outils numériques éducatifs. Cette diversité de formulations permet d'améliorer la pertinence et l'étendue des résultats obtenus dans les bases de données scientifiques. Il est en outre recommandé d'explorer les systèmes d'indexation officiels afin d'identifier les termes d'indexation standardisés et d'adopter une terminologie reconnue. L'intégration de variantes linguistiques comme les formes plurielles, les termes techniques ou certains anglicismes favorise aussi la couverture complète du champ de recherche, surtout lorsque les documents proviennent de contextes linguistiques variés. En réunissant ces éléments, le chercheur construit un réseau lexical cohérent et exploitable qui facilite la recherche documentaire et optimise la récupération d'informations pertinentes dans les bases spécialisées.

8.3.3. Construire l'équation de recherche

Les opérateurs logiques et la troncature permettent de combiner, d'élargir ou de restreindre les champs de recherche.

L'opérateur ET (AND) sert à croiser des concepts afin de réduire les résultats aux documents qui abordent simultanément chaque notion, tandis que l'opérateur OU (OR) permet de réunir les synonymes ou variantes d'un concept pour couvrir l'ensemble des terminologies utilisées dans la littérature.

L'opérateur SAUF (NOT) s'utilise pour exclure des thèmes jugés non pertinents, optimisant ainsi la cohérence des résultats.

L'emploi des guillemets autorise la recherche d'expressions exactes, garantissant une meilleure spécificité, alors que la troncature (* ou \$), à l'aide d'astérisques ou de dollars, permet de retrouver toutes les formes morphologiques d'un mot et d'élargir efficacement la recherche. Il est recommandé de débiter par une requête simple, puis d'ajuster progressivement la formulation par l'ajout ou le retrait de termes afin d'affiner ou d'élargir le périmètre des résultats. La documentation de chaque version de requête assure la reproductibilité du processus, ce qui constitue une exigence méthodologique essentielle. Enfin, l'adaptation de la syntaxe des opérateurs selon les spécificités de chaque base de données sécurise la pertinence et la transférabilité des requêtes, certains moteurs imposant, par exemple, l'utilisation des majuscules ou de symboles particuliers qui doivent être rigoureusement respectés.

8.3.4. Affiner et filtrer les résultats

Pour garantir la pertinence et la qualité des résultats de recherche, il est recommandé de recourir à des filtres et facettes adaptés au contexte scientifique. Restreindre la date de publication permet de cibler les travaux récents pour les sujets d'actualité ou de fixer une période selon la période recherchée. Le choix du type de document, comme les articles issus de revues à comité de lecture, les chapitres d'ouvrages, les actes de colloques ou les thèses, contribue à sélectionner des sources reconnues et évaluées. Limiter la recherche à un ou plusieurs domaines disciplinaires précisés oriente la collecte d'informations sur des contenus véritablement en lien avec la problématique étudiée, tandis que l'application d'un filtre linguistique, par exemple limiter à une langue comme le français ou l'anglais, assure une meilleure compréhension et exploitation des sources. Il est conseillé d'appliquer ces filtres de manière progressive afin de ne pas exclure prématurément des documents pertinents, tout en gardant une trace des choix effectués pour pouvoir reproduire la démarche. Enfin, l'utilisation des fonctions de recherche avancée ou des requêtes sauvegardées optimise la gestion et la reproductibilité des explorations bibliographiques.

8.3.5. Gérer et évaluer les sources

L'organisation des résultats et l'évaluation de la qualité des sources sont des étapes essentielles pour garantir la rigueur d'une recherche documentaire. L'utilisation de logiciels de gestion bibliographique comme Zotero ou Mendeley facilite le classement, l'annotation et la citation des références tout en assurant un suivi cohérent du travail. L'évaluation des documents doit s'appuyer sur plusieurs critères, notamment l'autorité de l'auteur, la

réputation de la revue, le facteur d'impact lorsqu'il est pertinent, ainsi que la correspondance du contenu avec la question de recherche. La traçabilité constitue également un élément clé : il convient de conserver une trace des requêtes, des filtres appliqués et des extraits jugés significatifs afin de pouvoir justifier les choix et reproduire la démarche si nécessaire. Pour renforcer la validité des résultats, il est important de procéder à une triangulation, c'est-à-dire de confronter les données issues de différentes sources, qu'il s'agisse de rapports institutionnels, de bases complémentaires ou de publications scientifiques. L'évaluation finale repose sur la pertinence des documents au regard de la problématique, la fiabilité et l'autorité de leurs auteurs ou comités de rédaction, leur actualité, la richesse des informations fournies... Ces pratiques conjuguées permettent d'obtenir une base documentaire solide, pertinente et méthodologiquement justifiée.

8.4. Conseils pratiques et éthiques

Respecter l'éthique et le droit d'auteur constitue une exigence fondamentale lors de l'utilisation et de la diffusion de textes et de données ; il s'agit de veiller à citer correctement les sources, à mentionner les auteurs et à respecter les conditions d'utilisation des documents consultés. La transparence dans la démarche implique de documenter précisément chaque étape du processus de recherche, notamment le choix des termes, l'utilisation des opérateurs logiques et des filtres, afin de garantir la reproductibilité et la clarté du travail. Il est important d'ajuster régulièrement les mots-clés et les requêtes en fonction des résultats obtenus et des évolutions du champ scientifique, ce qui permet de maintenir l'actualité et la pertinence de la collecte d'informations. La tenue d'un carnet ou d'un log détaillé, indiquant les dates, les bases consultées, les requêtes exactes et les résultats remarquables, facilite la reprise ultérieure du projet et la vérification des étapes franchies. En appliquant cette méthodologie structurée en cinq temps, la recherche passe d'un ensemble d'informations hétérogènes à un corpus cohérent, traçable et ré actualisable.

9. Opérateurs de recherche avancée (booléens, troncature, filtres)

Les opérateurs de recherche avancée sont des outils essentiels pour affiner les requêtes dans les moteurs de recherche et les bases de données, permettant de passer d'une recherche large à une recherche ciblée, pertinente et exhaustive. Ils se divisent en plusieurs catégories principales : les opérateurs booléens, les opérateurs de proximité/troncature, et les filtres.

9.1. Les Opérateurs Booléens (Logiques)

Les opérateurs booléens (nommés d'après le logicien George Boole) sont des mots-clés utilisés pour lier ou séparer des termes de recherche, définissant la logique d'intersection ou d'union entre les concepts.

Opérateur	Symbole fréquent	Rôle Logique	Exemple de Requête	Signification
ET (AND)	+ (sur certains moteurs)	Intersection : Trouve les documents qui contiennent <i>tous</i> les termes spécifiés. Permet de restreindre la recherche.	FLE AND évaluation	Je veux des documents parlant à la fois du FLE et de l'évaluation.
OU (OR)	OR	Union : Trouve les documents qui contiennent <i>au moins l'un</i> des termes. Permet d'élargir la recherche en incluant des synonymes.	Didactique OR pédagogie	Je veux des documents qui contiennent soit le terme Didactique, soit le terme pédagogie (ou les deux).
SAUF (NOT)	- (sur la plupart des moteurs)	Exclusion : Élimine les documents contenant un terme spécifique, même s'ils contiennent les autres termes. Permet d'exclure un concept non pertinent.	Langage NOT machine	Je veux des documents parlant de Langage, mais pas du Langage machine (en informatique).

9.2. Opérateurs de phrase et de troncature¹

Ces opérateurs aident à gérer la forme des mots et leur positionnement.

9.2.1. Les Guillemets (" ")

Les guillemets forcent le moteur ou la base de données à rechercher l'expression exacte et dans l'ordre spécifié.

- **Rôle** : Restreindre la recherche à une expression clé ou à un concept précis.
- **Exemple** : "revue de littérature" trouvera uniquement les documents contenant ces trois mots dans cet ordre, et non pas des documents contenant *revue* et *littérature* séparément. Cet opérateur est crucial pour les concepts composés.

¹ Méthodologie documentaire : disponible sur le site : <https://www.bulco.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2018/10/FN3-Les-astuces-de-recherche-2-1.pdf>

9.2.2. Troncature (*, ?, \$)

La troncature permet de rechercher différentes formes d'un mot (singulier/pluriel, verbes conjugués, dérivés).

- **Rôle** : Élargir la recherche aux variations d'un mot.
- **Symbole** : Souvent l'astérisque (*) placé à la racine du mot. Le point d'interrogation (?) peut remplacer un seul caractère.
- **Exemple (Troncature)** : sociolinguist* trouvera sociolinguistique, sociolinguiste, sociolinguistiques, etc.
- **Exemple (Wildcard)**: wom?n trouvera woman et women.

9.2.3. Les Filtres (Champs de Recherche)

Les filtres sont des restrictions appliquées après la requête de mots-clés pour affiner les résultats selon des critères de métadonnées ou de format. Ils sont le plus souvent proposés par l'interface des bases de données et moteurs académiques.

Type de Filtre	Description	Pertinence en Recherche Avancée
Filtre temporel	Restriction des résultats selon l'année ou la plage de publication.	Crucial pour garantir l' actualité de la revue de littérature (ex: "publié après 2020").
Filtre par auteur	Recherche des publications d'un auteur spécifique.	Utilisé pour le suivi de citation et pour localiser des travaux d'experts reconnus.
Filtre par type de document	Limitation aux articles de revues, thèses, actes de conférence, ou livres.	Essentiel pour la rigueur scientifique (ex: ne retenir que les articles revus par des pairs).
Filtre par Domaine/Discipline	Limite les résultats à une catégorie thématique (ex: Sciences du Langage, Éducation).	Important pour les bases de données multidisciplinaires afin d'éviter les résultats hors-sujet.
Filtre par langue	Restriction aux publications dans une langue donnée.	Assure la pertinence linguistique du corpus.
Filtre par champ	Recherche dans un champ précis du document (Titre, Résumé, Mots-clés, Texte intégral).	La plus puissante : chercher un terme <i>seulement</i> dans le titre garantit une pertinence très élevée.

L'utilisation combinée de ces opérateurs et filtres constitue une stratégie de recherche documentaire rigoureuse, permettant au chercheur de garantir l'exhaustivité de sa revue de littérature tout en maximisant la pertinence des résultats.

10. Traitement de l'information

Le traitement de l'information est une phase critique de la recherche pour un mémoire en Didactique du FLE ou en Sciences du Langage. Il se déploie en trois grandes étapes, allant de l'organisation initiale des données collectées à leur transformation en résultats interprétables, en passant par leur analyse approfondie.

10.1. Organisation et structuration de l'information

Cette première étape vise à rendre le corpus ou les données facilement exploitables et traçables. La rigueur est essentielle pour la validité de la recherche.

10.1.1. Gestion bibliographique

L'information recueillie lors d'une revue de littérature doit être rigoureusement structurée pour en faciliter l'exploitation scientifique. La centralisation des références, des fichiers PDF et des citations peut être assurée à l'aide d'un logiciel de gestion bibliographique qui permet de rassembler et d'organiser l'ensemble des sources. L'étape suivante consiste à lire attentivement les documents sélectionnés afin d'en annoter les passages significatifs et d'en extraire les éléments essentiels sous forme de fiches de lecture synthétiques. Chaque fiche doit être associée à des mots-clés ou à des tags correspondant aux principaux concepts étudiés, tels que : Acquisition L2 ou Motivation : fichier 1, afin de rendre l'information facilement repérable au moment de la rédaction. Cette pratique d'annotation et d'indexation systématique garantit une meilleure organisation des connaissances, réduit le risque d'oubli et accélère le processus d'analyse et de citation.

10.1.2. Structuration du corpus

La structuration du corpus, qu'il s'agisse de textes, de discours oraux ou de manuels, repose sur une préparation rigoureuse préalable à l'analyse. Par exemple, les données orales doivent être transcrites de manière fidèle et normalisée selon des conventions précises permettant de noter les silences, chevauchements ou hésitations. Tous les documents doivent ensuite être

numérisés dans un format homogène et, en cas de corpus volumineux, codifiés à l'aide d'un système d'identification facilitant le repérage rapide des sources (par exemple, E1 pour Entretien 1 ou PC3 pour Production d'Écrit 3). Enfin, un travail de nettoyage des données s'impose pour éliminer les doublons, les éléments non pertinents et les bruits de fond, garantissant ainsi la fiabilité du corpus pour l'analyse.

10.2. Analyse de l'information (Le Cœur du traitement)

C'est l'étape où s'appliquent les méthodes de recherche (qualitatives ou quantitatives) au corpus.

10.2.1. Analyse qualitatives (Interprétation et compréhension)

L'analyse qualitative, souvent privilégiée en didactique du FLE et en sociolinguistique, repose sur une lecture approfondie du corpus afin d'identifier les thèmes ou catégories en lien avec la question de recherche. Cette démarche, qu'elle soit thématique ou catégorielle, permet par exemple de distinguer des dimensions telles que la motivation intrinsèque, la pression sociale ou les objectifs professionnels. Le codage qualitatif, réalisé à l'aide de logiciels spécialisés ou au moyen de tableaux, consiste à attribuer des labels aux segments pertinents du texte pour structurer les données et faire apparaître des tendances d'interprétation et, l'analyse du discours ou de la conversation mobilise des cadres théoriques spécifiques pour examiner la manière dont le langage est utilisé, notamment à travers la structure des échanges, les choix lexicaux ou les stratégies énonciatives.

10.2.2. Analyse quantitatives (Statistiques et mesure)

L'analyse quantitative, largement utilisée surtout dans les études par questionnaires consiste à saisir les données issues dans des tableaux, des graphes ou un logiciel statistique. Elle débute par le calcul de statistiques descriptives, moyennes, écarts-types, fréquences et pourcentages... afin de dégager les principales tendances des données, comme la proportion d'apprenants appréciant une activité donnée. Ensuite, ces statistiques permettent de dégager une interprétation et de vérifier les hypothèses de recherche.

10.2.3. Synthèse, interprétation et valorisation

Le traitement des données ne s'arrête pas à l'obtention des résultats, il inclut leur explication par rapport au cadre théorique c'est-à-dire :

10.2.3.1. Mise en relation théorie-résultats

- **Interprétation** : Expliquez pourquoi les résultats obtenus correspondent ou contredisent les théories établies lors de la revue de littérature. C'est ici que se transforment les données brutes ou les pourcentages en connaissances.
- **Triangulation** : en cas d'utilisation de plusieurs méthodes de collecte (ex: observations et entretiens), il faut comparer les résultats pour renforcer la validité des conclusions. Par exemple : les entretiens peuvent expliquer les pourquoi des comportements observés.

10.2.3.2. Valorisation et formalisation

- **Présentation des résultats** : Formalisez les résultats de manière claire dans le chapitre dédié. Utilisez des tableaux, graphiques et figures (avec légendes explicites) pour illustrer les statistiques ou les thèmes principaux.
- **Discussion et conclusion** : Discutez des implications de vos résultats pour la didactique ou les sciences du langage, soulignez les limites méthodologiques de votre étude et ouvrez la réflexion vers de futures recherches.

Le traitement de l'information est donc un cycle continu d'organisation, d'analyse et d'interprétation qui permet de passer du chaos des données brutes à la clarté d'une démonstration scientifique.

11. Organisation et synthèse des données collectées

L'organisation et la synthèse des données collectées constituent la phase de transformation qui rend le matériau brut de la recherche apte à la discussion scientifique. Cette étape garantit la transparence, la rigueur et la pertinence des résultats présentés dans le mémoire.

11.1. Organisation des données (Standardisation et traçabilité)

L'organisation doit précéder toute analyse et vise à rendre l'ensemble du corpus cohérent et maniable.

11.1.1. Classification et codification du corpus

Toutes les données (qu'elles soient issues d'une enquête, d'une observation, ou d'un corpus de textes) doivent être classées et étiquetées de manière systématique :

- **Création d'un plan de classification** : Définissez une nomenclature pour identifier chaque source unique (document, entretien, participant). *Exemple Didactique FLE* : Si vous interviewez des enseignants (E) et des apprenants (A), chaque fichier de transcription pourrait être codé : E1_niveauB2, A5_sexeF_âge20.
- **Format standardisé** : Assurez-vous que tous les documents de même nature sont dans un format homogène (ex: toutes les transcriptions en .docx ou .txt, toutes les données de questionnaire dans une feuille de calcul .xlsx).
- **Archivage sécurisé** : Conservez les données brutes et les versions anonymisées (si nécessaire, pour respecter l'éthique) dans des dossiers clairement nommés et sauvegardés.

11.1.2. Outils de gestion

L'utilisation d'outils numériques est indispensable pour les volumes de données modernes :

- **Gestion de la littérature** : Utilisation de logiciels pour organiser la documentation théorique.
- **Gestion des données quantitatives** : Utilisation de tableurs (Excel) ou de logiciels statistiques (SPSS) pour la saisie, le nettoyage (détection et correction des erreurs de saisie), et la standardisation des variables.
- **Gestion des données qualitatives** : Utilisation de logiciels d'analyse qualitative (NVivo, Atlas.ti) ou de tableaux pour le codage et la segmentation du texte.

11.2. Synthèse des données (Transformation et interprétation)

La synthèse est l'opération intellectuelle qui réduit l'information à l'essentiel et met en lumière les résultats pertinents pour la problématique du mémoire.

11.2.1. Synthèse quantitative (Statistique)

À partir des données chiffrées (questionnaires, tests), la synthèse s'opère par la production d'indicateurs et la vérification des hypothèses :

- **Statistiques descriptives** : Synthétisez les données par des indicateurs clés (fréquences, moyennes, etc.). *Exemple* : Au lieu de lister les 100 réponses individuelles, vous synthétisez par : "La moyenne des scores au test de production écrite est de 15/20 (écart-type 2.5), indiquant une performance globalement élevée."
- **Tableaux et graphiques** : Les résultats synthétisés doivent être présentés visuellement dans des tableaux ou des figures (histogrammes, diagrammes circulaires, nuages de points) clairs, complets et légendés. Ces éléments constituent la preuve visuelle des résultats et facilite leur lecture.
- **Statistiques inférentielles** : Synthétisez les résultats des tests statistiques qui permettent de conclure sur les relations entre variables (ex: "Le test t a révélé une différence significative entre le groupe A et le groupe B ($p < 0.05$), ce qui soutient l'hypothèse H1"), H1 c'est la première hypothèse et p c'est la probabilité d'obtenir les données observées

11.2.2. Synthèse qualitative (Thématique et interprétative)

À partir des données textuelles ou discursives (entretiens, observations), la synthèse est un processus de montée en généralité :

- **Regroupement des codes en thèmes** : Après le codage initial, regroupez les codes spécifiques en catégories thématiques plus larges. Ces catégories représentent les principaux résultats qualitatifs. Exemple : Les codes "Difficulté à l'oral", "Peur du jugement", "Blocage linguistique" peuvent être synthétisés dans le Thème principal : "L'Anxiété communicative".
- **Extraction des verbatim significatifs** : La synthèse qualitative ne se contente pas des thèmes, elle utilise des citations issues du cadre théorique pour illustrer et justifier l'interprétation. Ces citations sont la preuve textuelle des résultats (POISSON, 1991)
- **Construction de modèles ou typologies** : La synthèse peut aboutir à la proposition d'un modèle explicatif ou d'une typologie (ex: identifier trois types de profils d'apprenants) qui synthétise les phénomènes observés.

11.2.3. Croisement des données

La synthèse finale consiste à croiser les sources d'information pour renforcer les conclusions :

- **Données quantitatives et qualitatives** : Utilisez les résultats qualitatifs pour expliquer en profondeur les données statistiques (ex: la moyenne basse du test (quantitatif) s'explique par le manque de motivation et l'anxiété (qualitatif) relevés dans les entretiens).
- **Résultats et théorie** : La synthèse doit toujours être mise en perspective avec la revue de littérature. Les résultats sont-ils en accord ou en contradiction avec les auteurs fondateurs du domaine ? Ce dialogue est l'essence de la discussion scientifique.

L'organisation assure que les données sont propres et traçables, tandis que la synthèse assure que l'information est concise, justifiée et prête à éclairer la problématique du mémoire.

12. Mise en relation des informations, élaboration du plan

12.1. Comprendre la mise en relation des informations et l'élaboration du plan de mémoire

La planification constitue la première étape du travail de recherche et se poursuit tout au long du processus jusqu'à l'achèvement du mémoire. Elle suppose une révision continue afin d'adapter le déroulement du travail aux nouvelles données et aux réflexions émergentes. La mise en relation des informations, quant à elle, consiste à organiser de manière cohérente et dynamique les données, les idées et les connaissances accumulées, dans le but de construire une réponse solide à la problématique.

Cette démarche permet d'identifier les liens entre les résultats empiriques et les cadres théoriques, de repérer les éléments qui se complètent ou s'opposent, ainsi que de retracer les étapes menant des hypothèses aux conclusions. En articulant ces éléments, le chercheur transforme un ensemble hétérogène d'informations en une narration logique qui guide le lecteur à travers le raisonnement, les choix méthodologiques et les interprétations.

Cette organisation constitue le fondement sur lequel repose l'élaboration d'un plan structuré et cohérent. Le plan prévoit une progression claire des sections, des chapitres et des arguments, tout en assurant une cohérence interne et une continuité argumentative menant naturellement aux implications, aux limites et aux perspectives de la recherche. Véritable

squelette du mémoire, il doit intégrer de manière équilibrée toutes les parties essentielles — introduction, cadre théorique, méthodologie, résultats, discussion et conclusion — en suivant un ordre logique reflétant le cheminement intellectuel du chercheur.

Avant toute rédaction, il est donc nécessaire de définir précisément la problématique, car elle oriente la sélection et la hiérarchisation des informations à présenter. Grâce à la mise en relation des différentes données (notes, lectures, résultats), il s'agit ensuite d'élaborer un plan détaillé mettant en évidence la progression de l'argumentation et la cohérence de l'ensemble du travail.

Voici une explication détaillée pour débiter la mise en relation des informations et l'élaboration du plan de mémoire.

12.2. Mise en relation des informations

La mise en relation consiste à rassembler toutes les informations recueillies (notes, conférences, données, idées...) et à les organiser pour qu'elles s'articulent logiquement autour de votre problématique. Cette étape est cruciale pour développer un raisonnement clair et cohérent dans votre mémoire.

Pour ce faire :

- Rassemblez un maximum d'informations sur le sujet.
- Notez toutes les idées importantes sur des fiches ou feuilles séparées.
- Classez ces idées par thèmes, par auteurs, ou par dimensions liées à votre sujet (comme nous l'avons déjà expliqué précédemment).
- Faites des regroupements pour créer des catégories cohérentes.
- Vérifiez que chaque groupe d'idées répond bien à votre problématique.

Ce travail relève d'un processus itératif qui peut nécessiter des allers retours entre recherche et organisation.

12.3. Élaboration du plan de mémoire

Le plan de mémoire est le squelette de votre travail. Il structure la progression logique de votre réflexion et doit refléter le cheminement intellectuel qui mène de la problématique à la conclusion. Un bon plan doit être équilibré, clair et lisible.

Un plan classique de mémoire comporte généralement ces parties principales :

- Page de garde, préface, remerciements, dédicaces
- Table des matières
- Introduction : présentation du sujet, de la problématique à l'annonce du plan
- Cadre théorique : concepts clés, état de la recherche
- Méthodologie : description de la démarche de travail (méthodes, terrain, échantillonnage...)
- Résultats : présentation des résultats trouvés
- Discussion / conclusion : interprétations, réponse à la problématique, recommandations
- Bibliographie, annexes
- Résumé (quatrième couverture)

Chaque partie peut être divisée en sous-parties selon la complexité et le contenu à développer. Chaque titre et sous-titre doit être clair et explicite pour que le lecteur comprenne le fil du raisonnement.

Conseils pour construire un plan cohérent

Le plan doit suivre un ordre logique (exemple : observation $\Rightarrow$ analyse $\Rightarrow$ conclusion).

Les parties doivent s'enchaîner de manière naturelle, chaque partie préparant la suivante.

Essayez un plan en 2 ou 3 parties principales équilibrées en taille (cadre théorique, cadre méthodologique et cadre pratique).

Estimez le nombre de pages que vous consacrerez à chaque section pour garder un équilibre entre les différentes parties.

Faites valider votre plan par le directeur de recherche pour s'assurer de sa cohérence.

Cette étape d'élaboration est itérative : il faut souvent ajuster le plan en fonction des nouvelles informations ou réflexions qui émergent pendant la rédaction.

En résumé, l'organisation des idées doit rester étroitement liée à la problématique. Un plan clair, structuré et équilibré constitue la base d'une rédaction cohérente du mémoire. Il doit

traduire la progression logique du travail de recherche et offrir un fil conducteur solide permettant d’avancer avec rigueur et sérénité dans la rédaction.

13. Présentation de la bibliographie

La bibliographie ne se réduit pas à une simple liste de références ; elle constitue la véritable colonne vertébrale scientifique du mémoire. Dans le champ de la didactique du FLE et des sciences du langage, elle reflète l’état de la recherche sur la question étudiée et s’inscrit dans un ensemble théorique solide, fondé sur des travaux reconnus et pertinents en lien direct avec le sujet.

13.1. Objectifs Principaux : Ancrage Scientifique

Objectif	Explication Détaillée	Exemple Concret
Situer le travail dans l'état de la recherche	Montrer que vous avez lu et compris les travaux majeurs qui précèdent le vôtre. Votre problématique doit découler d'un constat ou d'une lacune identifiée dans la littérature existante.	Si vous étudiez l'impact l'éclectisme vous devez citer par exemple les travaux de Christian Puren , si vous travaillez sur l'impact des réseaux sociaux sur l'écrit en FLE, vous devez citer Sophie Moirand.
Justifier théoriquement vos choix et concepts	Chaque concept clé (compétence, tâche, erreur, motivation, inter langue, etc.) doit être défini et légitimé par un ou plusieurs auteurs reconnus du domaine.	Si vous utilisez le concept d'inter langue, vous devez obligatoirement citer Selinker (l'auteur qui l'a formalisé) ou des didacticiens comme Kellerman.
Appuyer vos analyses et arguments	Lorsque vous interprétez vos résultats (ex. : les erreurs des apprenants ou l'efficacité d'une séquence pédagogique), vous devez les relier au cadre théorique pour les rendre probants.	Si vous constatez que les apprenants sont plus motivés par un jeu de rôle, vous appuyez sur les théories de la motivation en didactique que vous avez expliquée dans le cadre théorique.
Fournir au lecteur un accès aux sources	C'est une question d'honnêteté intellectuelle et de transparence. Le lecteur doit pouvoir vérifier la source de toute information ou idée que vous avez citée et que vous n'avez pas produite vous-même.	Le lecteur peut vouloir approfondir le rôle du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) et grâce à votre référence, il saura immédiatement où trouver le document original.

13.2. Caractéristiques essentielles : La forme et la rigueur

13.2.1. Respect des normes de citation

C'est la règle d'or de l'écriture académique. Le choix du style (APA, MLA, ISO 690, etc.) doit être uniforme pour toute la bibliographie et pour les citations dans le corps du texte. Le style APA (American Psychological Association) est très courant en sciences du langage et en didactique.

Exemples de format APA (simplifié) :

- **Ouvrage** : Nom, Prénom de l'auteur. (Année). *Titre de l'ouvrage*. Lieu de publication : Éditeur.
- **Article** : Nom, Prénom. (Année). Titre de l'article. *Titre de la revue*, Volume(Numéro), Pages.
- **Ressource en ligne** : Nom, Prénom. (Année). *Titre du document*. Consulté à [Adresse URL complète].

13.2.2. Classement et organisation

Le classement par ordre alphabétique du nom de l'auteur (ou du premier auteur) est la norme la plus courante pour les ouvrages et les articles, car il facilite la localisation rapide d'une référence lorsque l'on lit le corps du texte. En plaçant les entrées de manière prévisible et homogène, le lecteur peut retrouver facilement une référence sans avoir à se souvenir d'un ordre donné par les années, les titres ou d'autres critères. Cette approche repose sur l'idée que les noms des auteurs constituent une clé stable et universelle qui guide l'utilisateur dans la liste bibliographique.

En complément, ce système contribue à réduire les biais et les confusions: il évite que des documents similaires soient dispersés selon des critères subjectifs, et il permet une comparaison rapide entre œuvres appartenant à un même auteur ou à des auteurs différents. Pour les références récentes, l'ordre alphabétique reste pertinent même lorsque des informations comme l'année de publication ou le type de document varient, car ces éléments peuvent être triés ou mis en évidence à l'aide d'autres champs. Enfin, cette pratique s'aligne avec les conventions de citation largement établies dans de nombreuses disciplines, offrant

une cohérence qui facilite la reconnaissance des sources et la vérification des informations citées.

Lorsqu'une source comporte plusieurs auteurs, séparez leurs noms par une virgule. L'ordre des auteurs doit être respecté tel qu'il apparaît dans la source originale, et non classé par ordre alphabétique. Enfin, veillez à placer un point après le nom du dernier auteur.

13.2.3. Inclusion de la diversité des sources

La didactique est une discipline qui mobilise de nombreux types de supports. La bibliographie doit refléter cette diversité :

Type de source	Importance en FLE
Ouvrages fondamentaux	Les grandes théories (linguistique, didactique, psycholinguistique).
Articles scientifiques	Les travaux récents et pointus, souvent publiés dans des revues spécialisées.
Thèses/Mémoires	Des études approfondies sur des sujets très spécifiques.
Rapports/Textes officiels	Documents institutionnels clés (CECRL, programmes du ministère de l'Éducation, etc.).
Ressources numériques	Articles en ligne, sites web institutionnels, bases de données, corpus.
Manuels/Supports pédagogiques	Si votre travail porte sur l'analyse ou l'expérimentation de supports spécifiques, ces derniers doivent être référencés.

13.2.4. Complétude des entrées

Chaque entrée doit permettre de retrouver la source sans ambiguïté.

Exemple d'une entrée complète (Ouvrage)

Cuq, Jean-Pierre. (2003). *Dictionnaire de didactique du français : Langue étrangère et seconde*. Paris : Hachette Éducation.

Exemple d'une entrée complète (Article de revue en ligne)

Boyer, Henri et al. (1990). La didactique du FLE : Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère, CLE International, pp.240, 1990, Le français sans frontières. Outils pédagogiques. 2-19-031121-8. [hal-04901482](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-04901482)

13.2.3. Citer des travaux récents

Il faut citer des travaux récents pour montrer que vous êtes au fait des débats actuels. Si vous travaillez sur la didactique de la grammaire par exemple, vous ne pouvez pas vous contenter des ouvrages des années 90 ; vous devez inclure des articles récents sur l'approche par les tâches ou les nouveaux outils numériques.

13.2.4. Penser aux revues spécialisées

Citez des articles issus de revues majeures en didactique du FLE/S : *Revue : Le Français dans le Monde*, *revue de Synergie*, Les articles de ces revues contribuent à la diffusion des avancées méthodologiques, en valorisant la recherche actuelle, les expériences de terrain et les enjeux socioculturels de l'enseignement/apprentissage du FLE/S.

13.2.6. Organisation possible : Séparer pour clarifier

Bien que l'ordre alphabétique soit standard, une organisation thématique peut grandement améliorer la lisibilité, surtout si votre mémoire est riche en références (plus de 50).

Une organisation par catégories rend explicite votre ancrage théorique :

13.3. Bibliographie générale

13.3.1. Ouvrages

(Classés par ordre alphabétique d'auteur)

- Puren, Christian. (2002). *La didactique des langues à la croisée des méthodes*. Paris : Crédif/Didier.
- Tagliante, Christine. (2005). *La classe de langue*. Paris : CLE International.

13.3.2. Articles de Revues et Chapitres d'ouvrages collectifs

(Classés par ordre alphabétique d'auteur)

- Besse, Henri. (1998). Les évidences didactiques. *Le Français dans le Monde. Recherches et Applications*, (12), 4-15.
- Cuq, Jean-Pierre. (2010). Le FLE et le FLS. In M.-H. De Carlo (Dir.), *Les enjeux de la didactique des langues* (pp. 55-70). Paris : Hachette.

13.3.3. Ressources institutionnelles et Actes de colloques

(Classés par ordre alphabétique de l'organisme)

- Conseil de l'Europe. (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, Enseigner, Évaluer (CECRL)*. Strasbourg : Didier.

13.3.4. Thèses et Mémoires

(Classés par ordre alphabétique d'auteur)

- La Russa, Francesca. (2021). *Le feed back correctif à l'écrit : techniques, élaboration, acquisition*. Thèse de doctorat inédite, Université Bordeaux, Montaigne.

B. Ressources pédagogiques analysées (Corpus)

- Manuels, sites web, copies d'apprenants, etc., qui ont servi de matériel d'étude pour votre recherche.

En suivant cette structure détaillée, votre bibliographie sera un gage de sérieux et une preuve irréfutable de la qualité du travail de recherche en didactique du FLE.

14. Critères d'évaluation d'un travail de recherche (qualité scientifique, pertinence)

L'évaluation d'un mémoire de recherche repose principalement sur deux critères fondamentaux : la qualité scientifique (la rigueur de la démarche) et la pertinence (l'intérêt et la justification du travail).

Ces deux critères sont interdépendants et constituent l'ossature de l'appréciation globale du jury.

14.1. Critères de qualité scientifique (Rigueur de la recherche)

La qualité scientifique reflète la rigueur intellectuelle et méthodologique qui guide l'ensemble du travail. Elle se manifeste par une articulation claire des questions de recherche, une revue de littérature pertinente et actualisée, des hypothèses ou objectifs bien définis, et une méthodologie choisie avec soin qui correspond aux enjeux de l'étude. Elle implique aussi une exécution méthodique: collecte et analyse des données avec des outils adaptés, transparence dans les choix opératoires et traçabilité des décisions, ainsi que des contrôles de qualité et des vérifications internes et externes. Enfin, elle se voit dans la capacité à discuter les résultats de manière critique, à reconnaître les limites de l'étude et à situer les contributions dans le champ disciplinaire, tout en respectant les normes éthiques et les contraintes de reproductibilité et de citation.

14.2. Critères de pertinence (intérêt et justification)

La pertinence mesure à la fois l'utilité pratique et la valeur intellectuelle du travail. Elle ne se limite pas à une excellence méthodologique ou à une présentation soignée, mais s'interroge sur l'apport concret du mémoire pour le domaine, pour les acteurs concernés et pour la connaissance en général. Un travail pertinent apporte des réponses qui répondent à des questions significatives et actuelles, propose des résultats qui peuvent influencer des pratiques, des politiques ou des recherches futures, et s'inscrit dans un contexte réel ou théorique où il comble une lacune ou clarifie des enjeux importants. Elle tient aussi compte de la faisabilité et de l'impact potentiel: les conclusions devraient pouvoir être mobilisées, discutées et discutables par d'autres chercheurs et praticiens, et le mémoire doit démontrer qu'il existe une audience ou une nécessité pour ce type d'étude. Donc, la pertinence est la garantie que l'effort intellectuel consenti apporte une valeur ajoutée mesurable et réelle, justifiant les ressources et le temps investis.

Synthèse de l'évaluation

En résumé, pour réussir un mémoire, il ne suffit pas que le travail soit "bien rédigé" (critère formel), il doit être :

- **Scientifiquement irréprochable** (Qualité) : La méthodologie est rigoureuse, les sources sont fiables, l'analyse est objective.
- **Justifié et utile** (Pertinence) : Le sujet a un intérêt théorique ou pratique, la contribution est claire et les conclusions sont pertinentes.

Un mémoire qui montre une excellente pertinence (sujet passionnant et actuel) mais une faible qualité scientifique (méthodologie bâclée) sera jugé insuffisant. Inversement, un travail très rigoureux sur une question insignifiante ou déjà largement traitée manquera de pertinence et sera moins bien noté.

II. Conception du mémoire

La conception d'un mémoire constitue la fondation préalable à toute rédaction et organise l'ensemble des décisions qui orientent l'étude. Elle englobe non seulement les choix méthodologiques (quoi mesurer, comment collecter les données, quels outils employer), mais aussi les cadres théoriques et les hypothèses qui guident l'interprétation des résultats. Cette étape permet d'établir une feuille de route claire: définir le problème de recherche, formuler les objectifs, préciser le corpus et les instruments, et anticiper les ressources nécessaires ainsi que les délais. En articulant ces éléments, on esquisse une logique argumentative et une structure générale du mémoire, ce qui facilite ensuite l'élaboration du plan et la cohérence tout au long du travail. Elle implique aussi une évaluation des limites potentielles et des enjeux éthiques, afin de sécuriser le cadre de recherche et de préfigurer les choix de justification et de discussion des résultats.

1. Les composantes clés de la conception

La conception d'un mémoire repose sur la définition précise de six éléments fondamentaux :

Composante	Explication	Objectif
Le sujet et la Problématique	Définir clairement le champ d'étude et, surtout, la question centrale à laquelle le mémoire doit répondre.	Rendre le sujet pertinent, précis et délimité (éviter qu'il soit trop vaste).
L'hypothèse de Recherche	Formuler une réponse provisoire et vérifiable à la problématique. Elle guide la recherche et sera confirmée ou infirmée à la fin par l'analyse des résultats.	Orienter l'expérimentation ou l'analyse.
Le cadre	Sélectionner les concepts, les modèles et les auteurs	Justifier les concepts utilisés et

théorique	qui serviront de fondation à l'analyse.	ancrer la recherche dans la littérature scientifique existante.
La méthodologie	Choisir l'approche de recherche (qualitative, quantitative ou mixte) et détailler les outils pour collecter les données (entretiens, questionnaires, analyse de corpus, observation en classe, etc.).	Assurer la rigueur et la validité des données recueillies et analysées.
Le corpus et l'échantillon	Définir précisément ce qui sera analysé (textes, manuels, productions d'élèves, séquences vidéo) et qui sera étudié (nombre d'apprenants, niveau, contexte).	Garantir que les données sont suffisantes et représentatives pour répondre à la problématique.
Le plan détaillé	Structurer le mémoire en parties, chapitres et sous-sections logiques et équilibrées (Introduction, Cadre théorique, Méthodologie, Analyse/Résultats, Conclusion).	Assurer la cohérence et la progression logique de l'argumentation.

Le tableau présente les éléments clés à préparer avant et pendant la rédaction d'un mémoire, organisé en trois colonnes : Composante, Explication et Objectif, il décrit chaque étape du processus de recherche, depuis la définition du sujet jusqu'à l'élaboration d'un plan détaillé. Cette structure explicite sert de cadre de travail et facilite la traçabilité des choix, éléments essentiels pour la reproductibilité et la transparence scientifique. Ainsi, pour Le Sujet et la Problématique, il s'agit de définir clairement le champ d'étude et, surtout, la question centrale à laquelle le mémoire doit répondre; cela implique de rendre le sujet pertinent, précis et délimité, en évitant qu'il soit trop vaste, tout en justifiant l'intérêt théorique et/ou pratique de l'enjeu abordé. L'Hypothèse de Recherche consiste à formuler une réponse provisoire et vérifiable à la problématique; cette hypothèse guide la phase exploratoire et sera soit confirmée, soit infirmée à l'issue de l'analyse des résultats, ce qui permet d'orienter l'expérimentation ou l'analyse et d'indiquer clairement les critères de validation. Le Cadre théorique exige de sélectionner les concepts, les modèles et les auteurs qui serviront de fondation à l'analyse; il s'agit de justifier les choix conceptuels et d'ancrer la recherche dans la littérature scientifique existante, afin de démontrer l'emprise théorique du travail. La Méthodologie demande de choisir l'approche de recherche (qualitative, quantitative ou mixte) et de détailler les outils pour collecter les données (entretiens, questionnaires, analyse de corpus, observation en classe, etc.), ce qui vise à assurer la rigueur et la validité des données recueillies et analysées, ainsi que la traçabilité des procédés et des décisions. Le Corpus et l'Échantillon précise ce qui sera analysé (manuels, productions d'élèves, séquences vidéo) et qui sera étudié (nombre d'apprenants, niveau, contexte), afin de garantir que les données sont

suffisantes et représentatives pour répondre à la problématique, tout en discutant les limites de la généralisation. Enfin, le Plan détaillé consiste à structurer le mémoire en parties, chapitres et sous-sections logiques et équilibrées assurant la cohérence et la progression logique de l'argumentation, et facilitant la lecture critique et la comparaison avec des travaux similaires.

1.1. Objectifs d'une bonne conception

Une conception solide est essentielle car elle :

- **Garantit la viabilité** : Cette étape permet de vérifier que l'ensemble du projet peut être réalisé dans le temps imparti et avec les ressources disponibles (budget, matériel, personnel, etc.). En d'autres termes, elle répond à la question : "Puis-je mener à bien ce projet sans me surcharger ni manquer de moyens ?" Cette vérification est essentielle pour anticiper les difficultés et ajuster les objectifs en fonction des possibilités réelles
- **Assure la cohérence**: Elle crée une connexion logique entre chaque élément du travail. Cela signifie que toutes les parties du mémoire avancent dans la même direction et se soutiennent mutuellement, sans contradictions. Chaque choix doit avoir une raison d'être et s'intégrer dans l'objectif global de l'étude.
- **Facilite la rédaction**: Quand la conception est validée, le plan de rédaction précise ce qu'il faut écrire et quels outils utiliser. Cela évite de chercher des idées à la dernière minute. On peut alors se concentrer sur l'analyse et le développement des arguments, car on sait où placer chaque élément du mémoire. Ce mode de travail assure une rédaction plus efficace et structurée
- Enfin, la conception efficace aide à vérifier que le projet peut être réalisé, garantit que toutes les parties du travail s'alignent, et rend la rédaction plus fluide et plus rapide parce que tout est déjà bien organisé.

2. Structure du mémoire

La structure d'un mémoire suit généralement un modèle classique, mais il peut varier selon la discipline et les consignes des établissements. Pour avancer efficacement, il est utile de comprendre chaque partie et son rôle dans l'argumentation globale.

2.1. Une structure type

Page de garde (Identification, titre précis, le nom, l'établissement, les noms des membres du jury...)

Remerciements

Dédicaces

Sommaire (Liste des grandes sections sans pagination)

sinon Table des matières

(Liste des sections avec pagination)

Introduction

(Présentation du sujet, justification du choix, problématique, hypothèses, objectifs, annonce du plan)

Cadre théorique

(Analyse des travaux existants, concepts-clés, état du débat, lacunes à combler)

Méthodologie

(Description précise de la méthode de travail : approche(s), outils, matériaux, corpus, étapes du recueil d'informations, choix justifiés)

Résultats

(Présentation des données obtenues, illustrations par tableaux, graphiques, extraits, etc.)

Discussion/interprétation

(Mise en perspective des résultats, comparaison avec la littérature, validation ou remise en question des hypothèses, limites et portée)

Conclusion

(Synthèse des apports majeurs, réponse à la problématique, confirmation ou infirmation des hypothèses, ouverture sur des pistes de recherche ou d'application)

Bibliographie

(Sources citées selon les normes exigées, souvent APA ou autre)

Annexes

(Documents complémentaires, questionnaires, corpus, etc.)

Résumé/Abstract (en quatrième couverture)

(Synthèse du mémoire en 200-300 mots : problématique, méthode, résultats principaux, intérêt)

Le mémoire adopte une organisation logique et rigoureuse, construite autour de plusieurs grandes parties, chacune remplissant des fonctions spécifiques et complémentaires. Chaque étape clé du processus de rédaction est pensée pour répondre à des attendus précis :

présentation du sujet, formulation de la problématique, développement théorique, méthodologie et analyse des données. Cette progression, soutenue par des enjeux méthodologiques clairement identifiés, facilite la conception d'un mémoire complet et cohérent en guidant l'auteur depuis la contextualisation du thème jusqu'à la discussion des résultats et à la synthèse finale. Ainsi, la structure du mémoire assure la clarté du propos, la validité du raisonnement scientifique et la pertinence des conclusions produites.

La table des matières (TdM) occupe une place essentielle au début du mémoire, généralement après la page de garde et la liste éventuelle des illustrations ou figures. Véritable colonne vertébrale du document, elle offre au lecteur une vision d'ensemble de la structure, permettant de naviguer rapidement et efficacement entre les différentes sections. La table des matières témoigne du degré de méthodologie suivi dans l'organisation du mémoire : elle doit refléter fidèlement la hiérarchie des titres et sous-titres (chapitres, sections, sous-sections) ainsi que les numéros de page correspondants. Une table des matières de qualité renseigne avec précision le contenu de chaque partie, sans recourir à des intitulés vagues ni à des formulations excessivement longues. Elle doit être exhaustive, englobant toutes les parties du document, des remerciements jusqu'aux annexes, afin de faciliter la lecture critique et l'évaluation globale du travail.

La section des remerciements offre un espace formel de reconnaissance à l'égard des personnes et institutions ayant contribué à la réalisation du mémoire. Bien que facultative dans certains contextes, elle confère une dimension humaine et collaborative à la démarche scientifique. Traditionnellement, les remerciements sont placés en tout début de document, immédiatement après la page de garde, ou parfois en toute fin, avant la bibliographie. Sont généralement mentionnés : l'encadrant (directeur de mémoire) pour l'accompagnement scientifique et méthodologique, les participants ayant pris part à la collecte de données (enseignants, élèves, usagers, etc.), ainsi que les établissements ou laboratoires ayant facilité l'accès au terrain ou apporté un soutien matériel ou financier. Cette section permet ainsi d'officialiser la gratitude et de souligner l'importance du réseau humain dans la réussite d'un projet de recherche ambitieux et rigoureux.

L'introduction joue un rôle décisif : elle établit le premier contact avec le lecteur et pose toutes les bases du projet de recherche. L'introduction n'est ni un simple préambule ni un résumé ; elle installe la problématique et motive l'ensemble de la démarche :

Amorce et contextualisation générale : Commencez par présenter le cadre général du domaine concerné, en expliquant les enjeux historiques, sociaux, pédagogiques ou linguistiques majeurs. Placez votre sujet dans le panorama des connaissances existantes, citez des modèles ou résultats marquants, et justifiez l'intérêt de s'y pencher à ce moment précis.

État de l'art et identification des lacunes : Présentez les résultats déjà acquis dans le domaine choisi, soulignez les consensus et controverses, puis sachez mettre l'accent sur les insuffisances ou les questions laissées en suspens par la littérature. Cela prépare le terrain pour dégager votre propre place dans le champ.

Problématique centrale : Progressivement, passez du général au particulier pour formuler la (ou les) question(s) centrale(s) du mémoire. Créez une articulation logique entre les observations générales et la spécificité de votre étude. La problématique doit être claire, précise, et justifiée ; elle exprime l'enjeu intellectuel de votre travail.

Objectifs et hypothèses : Énoncez explicitement les objectifs principaux de la recherche. Expliquez ce que vous souhaitez démontrer, comprendre, ou analyser. Si pertinent, formulez des hypothèses de travail qui guideront la démarche.

Intérêt et portée du travail : Discutez l'importance scientifique, sociale ou didactique de votre recherche. Il peut s'agir de mieux comprendre un phénomène, d'apporter une solution à une difficulté rencontrée sur le terrain, ou de tester une approche théorique originale.

Présentation succincte de la méthodologie : Indiquez brièvement le type de méthode retenue (qualitative, quantitative, mixte...), la nature des données (corpus, enquêtes, observations...), et le champ d'investigation envisagé (public, terrain, contexte), sans entrer dans les détails.

Annonce du plan : Terminez l'introduction par un aperçu synthétique de la structure du mémoire. Cela prépare le lecteur à la logique de votre démarche et montre la cohérence globale du travail.

Astuce méthodologique : L'introduction ne doit en général jamais comporter de sous-chapitres ; il s'agit d'un bloc narratif fluide et progressif.

- Cadre théorique

La recension des écrits n'est pas une simple « liste » d'ouvrages ou d'articles. C'est la partie démontrant votre capacité à :

Explorer et synthétiser la documentation scientifique disponible sur votre sujet (ouvrages, articles, thèses, rapports, communications...),

Relever les grandes approches théoriques et méthodologiques ayant structuré la réflexion dans votre domaine,

Présenter et débattre des modèles explicatifs, résultats, concepts et notions clés (par exemple : motivation, interaction, inter langue, feedback, etc.),

Montrer comment ces connaissances convergent, diverge ou se complètent, en mettant en parallèle les apports, forces et limites de chaque thèse ou courant (analyse critique plus que simple description),

Définir les concepts de base utilisés dans le mémoire et préciser leur portée scientifique,

Identifier clairement la place de votre travail, soit en proposant une voie nouvelle, soit en précisant dans quelle continuité ou rupture il s'inscrit.

Présentez les concepts fondamentaux qui serviront à analyser votre objet (ex : « compétence de communication », « stratégie d'apprentissage », « variation langagière »).

Précisez les définitions opérationnelles adoptées et, si nécessaire, formulez des hypothèses de recherche, explicitant sur quoi porteront vos tests ou analyses.

- Cadre pratique

Cette vaste partie du mémoire, souvent structurée en plusieurs chapitres ou sections, constitue le cœur analytique du travail.

D'abord, commencez avec une présentation détaillée de la méthodologie

Approche méthodologique : Justifiez le choix de la méthode utilisée :

Méthodologie qualitative (étude de cas, entretiens, observation participante, analyse de corpus discursif, étude ethnographique...) pour décrire en profondeur des phénomènes complexes dans leur contexte.

Méthodologie quantitative (enquête par questionnaires, tests, analyses statistiques, mesures expérimentales...), typique lorsque l'on veut tester une hypothèse ou généraliser à une population donnée.

Méthode mixte (articulation entre recueils de données qualitatives et quantitatives), souvent pertinente en didactique ou sciences du langage pour croiser les regards.

Décrivez précisément :

Votre corpus ou population d'étude (taille, caractéristiques, mode de sélection, justification du choix),

Les outils et techniques utilisés pour la collecte (questionnaires validés, protocoles d'entretien, outils d'observation, logiciels d'analyse...),

Les variables étudiées et, si pertinent, leurs modalités de mesure.

Envisagez les éventuelles limites méthodologiques : biais possibles, difficultés rencontrées, marges d'erreur.

NB/ Il est possible de consacrer une partie spécifique à la méthodologie ou, lorsque celle-ci est succincte, de l'intégrer en début du cadre pratique afin d'assurer l'équilibre entre les différentes parties du mémoire (partie théorique et partie pratique). En effet, une méthodologie trop réduite peut générer un déséquilibre structurel entre les différentes sections. Le positionnement de la démarche méthodologique doit donc être réfléchi : elle peut s'inscrire de façon autonome pour mettre en valeur la rigueur du processus, ou être fusionnée avec le cadre pratique lorsque la densité des données empiriques le nécessite. Cette approche garantit une cohérence rédactionnelle et une bonne présentation du travail scientifique.

Pour la présentation et l'analyse des résultats

Exposez méthodiquement les résultats obtenus :

Structurez votre présentation selon une logique claire : du plus général au plus spécifique, par thème ou hypothèse, en alternant données illustratives et analyse interprétative.

N'hésitez pas à recourir à l'utilisation de tableaux de synthèse ou de schémas récapitulatifs pour clarifier les comparaisons, relier les concepts, et assortir vos analyses d'une vision dynamique de la littérature.

Analysez ces résultats en les mettant en résonance avec les hypothèses posées, la problématique centrale et les apports de la littérature. Discutez de la portée des constats, nuances, contradictions ou pistes inédites révélées par votre enquête.

- **Conclusion générale**

La conclusion n'est jamais un simple arrêt du texte. Elle possède une fonction de synthèse et d'ouverture qui influence durablement l'appréciation du jury.

Rappel de la problématique : Reformulez la question principale et expliquez (en termes clairs et synthétiques) en quoi votre démarche a permis d'y répondre.

Une synthèse des principaux résultats : Exposez de manière transversale et concise les avancées et apports principaux, qu'ils soient empiriques ou théoriques.

Portée pratique et théorique : Décrivez les implications concrètes pour l'enseignement ou la recherche, formulez des recommandations (éventuellement d'ordre pédagogique ou managérial), soulignez la valeur ajoutée de l'étude.

Limites du travail : Soyez réflexif sur les éléments que votre étude n'a pas pu traiter, les obstacles méthodologiques ou empiriques, les perspectives imparfaites.

Pistes futures : Proposez des voies de recherche ou de développement étendues, en lien avec les questions ouvertes ou les limites constatées. L'ouverture finale doit montrer que le champ reste dynamique et que des prolongements sont possibles.

Attention : la conclusion ne doit jamais contenir de nouvelles données ou analyses inédites qui n'auraient pas été présentées dans le développement. Son objectif est de boucler la démonstration et de répondre à la question initiale tout en incitant à la réflexion.

2.2. Exemple de la structure d'un mémoire en didactique du FLE

2.2.1. Sujet typique

« L'apport des jeux didactiques dans le développement de la motivation et des compétences communicatives chez les apprenants de FLE en contexte scolaire algérien »

- **Plan-type de ce mémoire**
- **Introduction**
 - ✓ Présentation du sujet
 - ✓ Justification du choix du thème

- ✓ Problématique, hypothèses et objectifs de recherche
- **Cadre théorique**
 - ✓ Définition des concepts clés : jeu didactique, motivation, compétences communicatives
 - ✓ Analyse des travaux antérieurs et théories pertinentes
 - ✓ Place du jeu dans la didactique du FLE
- **Méthodologie**
 - ✓ Description du terrain (contexte scolaire, population)
 - ✓ Choix des méthodes de collecte de données (observations, questionnaires, entretiens)
 - ✓ Procédures d'analyse
- **Résultats**
 - ✓ Présentation des données recueillies
 - ✓ Illustration par tableaux, graphiques et extraits d'entretiens
- **Discussion**
 - ✓ Interprétation des résultats
 - ✓ Limites et implications pédagogiques
 - ✓ Relectures à la lumière de la problématique
- **Conclusion**
 - ✓ Synthèse des principaux apports
 - ✓ Suggestions pour la pratique et pour des recherches futures
- **Bibliographie**
 - ✓ Liste des sources et références
- **Annexes**
 - ✓ Documents types, exemples du jeu(s) didactique(s) utilisé(s), extraits de corpus, questionnaires et grilles d'observation

2.3. Exemple de la structure d'un mémoire en sciences du langage

2.3.1. Sujet typique

Connecteurs discursifs en français et en anglais : approche contrastive en corpus traduit

2.4.2. Plan-type d'un mémoire Sciences du langage

- **Introduction**
 - ✓ Présentation du phénomène étudié (connecteurs, corpus bilingue)
 - ✓ Justification théorique et empirique
 - ✓ Problématique : variation des connecteurs entre français et anglais en traduction

- ✓ Hypothèses et objectifs de recherche
- **Chapitre 1 : Cadre théorique**
- ✓ Revue de littérature spécialisée
- ✓ Définitions des concepts centraux et modèles mobilisés
- ✓ Positionnement méthodologique et épistémologique
- **Chapitre 2 : Démarche méthodologique et analyse du corpus**
- ✓ Description et constitution du corpus (taille, genres textuels, critères de sélection)
- ✓ Outils de traitement : logiciels utilisés, procédures de codage et d'extraction
- ✓ Méthodes analytiques (quantitative et qualitative)
- **Chapitre 3 : Cadre pratique**
- ✓ Présentation systématique des résultats (tableaux, graphiques, exemples annotés)
- ✓ Interprétation linguistique des résultats
- ✓ Discussion des hypothèses à la lumière du cadre théorique

Conclusion

- ✓ Synthèse des apports
- ✓ Validation ou non des hypothèses
- ✓ Ouvertures possibles

Bibliographie

Sources et références utilisées

Annexes

Extraits du corpus, tableaux complémentaires, outils d'analyse et grilles de codage

2.4. Différences principales

Didactique du FLE	Sciences du langage
Focus sur l'enseignement/apprentissage	Focus sur le fonctionnement de la langue
Terrain pédagogique concret	Corpus linguistique analysé
Applications didactiques directes	Contributions théoriques
Méthodes mixtes	Méthodes principalement analytiques
50-80pages	50-100 pages

3. Principes directeurs pour une recherche rigoureuse

- ✓ formulation d'une problématique rigoureuse suppose que la question de recherche soit précisément délimitée, ciblée, opérable et orientée vers une exploration empirique.
- ✓ Adéquation Méthodologique : La sélection de la méthode (ou des méthodes) doit être en parfaite alignement avec la nature de la question de recherche et les objectifs épistémologiques (explicatif, exploratoire, évaluatif) visés, tout en considérant les contraintes de faisabilité (ressources, temps, accès aux populations).
- ✓ Développement d'instruments validés : Les outils de collecte de données (guides d'entretien, grilles d'observation, tests, questionnaires) doivent être conçus avec rigueur, en assurant leur validité de contenu, de construit et de critère, ainsi que leur fidélité (fiabilité) pour garantir la qualité des données recueillies.
- ✓ Élaboration d'un protocole d'analyse exhaustif : Avant la collecte, un plan détaillé des méthodes d'analyse (statistiques, thématiques, discursives) doit être établi, incluant les procédures de codage (ex: grille de codage thématique, logiciels d'analyse qualitative/quantitative), les critères de segmentation, et les modalités de présentation des résultats, garantissant la transparence et la traçabilité de la démarche.
- ✓ Conformité aux normes éthiques : Toute recherche doit adhérer aux principes d'éthique de la recherche, incluant l'obtention du consentement éclairé des participants (mineurs et majeurs), la garantie de la confidentialité et de l'anonymat des données, l'obtention des autorisations institutionnelles nécessaires, et la protection contre tout préjudice potentiel.

Ces principes, lorsqu'elles sont rigoureusement appliquées, constituent les piliers d'une recherche scientifique robuste et pertinente en didactique du FLE, contribuant à l'avancement des connaissances et à l'amélioration des pratiques pédagogiques

Exercice : Répondez aux questions suivantes :

Structure du mémoire en didactique

QUESTION 1

Quel est le rôle principal de l'introduction dans un mémoire scientifique ?

REPONSE

L'introduction établit le contexte du sujet, présente la problématique centrale, les objectifs, l'intérêt du travail, et annonce le plan du mémoire. Elle doit capter l'attention du lecteur et clarifier l'enjeu de la recherche.

QUESTION 2

Quelles sont les trois fonctions clés de la revue de littérature ?

REPONSE

La revue de littérature permet de synthétiser l'état des connaissances, de comparer les approches et modèles existants, et d'identifier les lacunes ou points à approfondir pour positionner la recherche.

QUESTION 3

Dans quelle partie formule-t-on les hypothèses de recherche ?

REPONSE

Les hypothèses de recherche sont formulées dans l'introduction, après la revue de littérature, pour orienter l'enquête et le traitement des données.

QUESTION 4

Que doit contenir la section méthodologie d'un mémoire ?

REPONSE

La section méthodologie décrit l'approche choisie (qualitative, quantitative, mixte), détaille le corpus ou la population étudiée, les outils de collecte de données et les techniques.

QUESTION 5

Comment présenter et analyser les résultats dans un mémoire ?

REPONSE

Il faut exposer les résultats de façon organisée (par thème, hypothèse ou variable), utiliser des données illustratives (tableaux, graphiques) et discuter leur signification par rapport à la théorie

QUESTION 6

Quels éléments la conclusion générale doit-elle inclure ?

REPONSE

La conclusion rappelle la problématique, synthétise les principaux résultats, présente les apports théoriques et pratiques, souligne les limites de la recherche et propose des pistes pour des études futures.

QUESTION 7

Quel est le risque si la conclusion introduit des données nouvelles ?

REPONSE

Introduire des données nouvelles en conclusion nuit à la cohérence du mémoire, car la conclusion doit synthétiser et clore la démonstration, non ouvrir de nouveaux développements.

QUESTION 8

Pourquoi la cohérence interne du plan est-elle essentielle ?

REPONSE

Une bonne cohérence interne garantit que chaque partie s'enchaîne logiquement, facilite la compréhension du lecteur et renforce la rigueur de l'argumentation scientifique.

QUESTION 9

Quel intérêt a-t-on à intégrer des tableaux ou graphiques dans le mémoire ?

REPONSE

Les tableaux et graphiques synthétisent et visualisent les données ou concepts, facilitent l'analyse (surtout en cas d'étude comparative) et clarifient les arguments les plus complexes.

QUESTION 10

En quoi consiste la portée pratique d'un mémoire en didactique ?

REPONSE

La portée pratique désigne les applications concrètes des résultats sur le terrain éducatif, comme des recommandations pédagogiques pour les enseignants ou responsables de formation.

4. Résumé de quatrième couverture

La quatrième de couverture d'un mémoire, souvent située à la dernière page extérieure du document, joue un rôle fondamental dans la valorisation de la recherche. Elle constitue la première information à laquelle le lecteur accède après la couverture, agissant comme une invitation à découvrir le travail.

Dans le contexte académique, cette page doit être bien pensée pour attirer, informer, et convaincre rapidement un lectorat diversifié, souvent pressé, de l'intérêt de consacrer du temps à la lecture complète du mémoire.

4.1. Objectif et rôle du résumé sur la quatrième de couverture

Contrairement au résumé académique plus détaillé, le résumé en quatrième de couverture doit être court, percutant, et accessible. Sa fonction principale est de fournir un aperçu clair de la recherche, qui réponde à trois besoins essentiels :

- Attirer l'attention : Par des phrases d'accroche amorce qui captent immédiatement l'intérêt.
- Informer : En exposant succinctement la problématique, les objectifs, la méthodologie et les résultats majeurs.
- Convaincre : En valorisant l'originalité et la pertinence de la recherche pour encourager la poursuite de la lecture.

Le résumé agit donc comme une porte d'entrée stratégique vers le contenu complet, en quelques lignes seulement.

4.2. Structure recommandée du résumé

Le résumé sur la quatrième de couverture d'un mémoire en didactique ou sciences du langage se construit selon une progression logique et fluide des idées. Une structure classique comprend :

- Amorce et contexte
 - Une ou deux phrases initiales introduisent le thème général, le cadre disciplinaire (didactique, sciences du langage) et la motivation qui sous-tend la recherche. Il s'agit de présenter le contexte et l'importance du sujet d'étude pour situer le lecteur.
- Problématique et questions de recherche
 - Le résumé doit ensuite expliciter brièvement la problématique ou la question centrale qui a guidé la recherche. Cette partie permet de montrer le problème posé et justifie la nécessité de l'étude.
- Objectifs et hypothèses
 - Viennent ensuite la présentation des objectifs poursuivis et, si pertinent, des hypothèses formulées. Cette section éclaire le lecteur sur ce que le mémoire cherche à démontrer ou analyser.
- Méthodologie adoptée
 - Une phrase ou deux indiquent la démarche méthodologique (par exemple, une analyse qualitative des discours, une étude empirique en classe...) pour montrer la rigueur scientifique.
- Résultats principaux
 - Le résumé intègre un bref aperçu des résultats obtenus, sans entrer dans le détail, pour donner une idée des contributions concrètes de la recherche.
- Conclusion et perspectives
 - Enfin, une ou deux phrases concluent sur l'apport de la recherche et ses implications pour le domaine.

- Mots-clés
 - placés en fin de résumé, souvent au nombre de 5 mots-clés qui facilitent le référencement et permettent au lecteur de comprendre rapidement les axes thématiques du mémoire.

4.3. Style et rédaction du résumé

Le résumé doit être rédigé dans un langage clair et accessible, au présent de l'indicatif, pour donner une impression de dynamisme et d'actualité. Il faut éviter le jargon excessif, les longues phrases, et les détails trop techniques qui pourraient décourager un lecteur non spécialiste.

La concision est cruciale, car la longueur maximale conseillée tourne autour de 150 à 250 mots, soit environ un tiers à une demi-page. Chaque mot compte donc, et la formulation doit être précise. Par ailleurs, éviter les clichés et phrases toutes faites permet de se démarquer et de susciter réellement l'intérêt.

4.4. Mise en page et présentation

La quatrième de couverture doit être aérée et agréable à lire. Le résumé y est souvent accompagné du titre du mémoire et, selon les établissements, d'une traduction en langue officielle et en anglais (abstract).

Le résumé peut être organisé en un seul paragraphe ou en petits paragraphes distincts correspondant aux parties mentionnées. Pour la lisibilité, un jeu typographique sobre (italique légers, alinéas, interlignes) est recommandé.

4.5. Exemples illustratifs

Un exemple succinct d'une quatrième de couverture pourrait être :

"Ce mémoire explore la didactique des langues en contexte plurilingue, en interrogeant les pratiques d'enseignement innovantes. La problématique porte sur les stratégies d'intégration des ressources langagières multiples dans l'apprentissage. Par une méthodologie qualitative combinant observations et entretiens, les résultats révèlent une adaptation flexible des acteurs pédagogiques. Ces conclusions ouvrent des pistes pour améliorer l'inclusion et la réussite scolaire."

Donc, la rédaction du résumé est un exercice d'équilibre entre information complète et concision incitative. Ce résumé est une véritable vitrine du mémoire. Sa qualité influence le désir du lecteur de s'engager dans la lecture approfondie du travail.

Bien formé, clair et captivant, il valorise autant le sujet que le travail méthodique accompli, tout en respectant les codes académiques et les contraintes formelles attendues.

5. Méthodologie scientifique adaptée

5.1. Principes fondamentaux

La méthodologie scientifique dans un mémoire en didactique ou en sciences du langage désigne l'ensemble des étapes rationnelles et systématiques permettant de développer une démarche rigoureuse pour l'étude d'un phénomène linguistique ou didactique. Elle vise à garantir la validité des résultats tout en offrant une réflexion critique sur les procédés et outils utilisés.

Qu'il s'agisse d'un mémoire de master ou d'une thèse, cette méthodologie se réfère à une logique de découverte, d'organisation, puis de présentation. Elle se distingue par l'alternance entre une phase inductive (va-et-vient, découvertes, reformulations successives) et une phase linéaire pour structurer et présenter le travail.

5.2. Choix méthodologiques à adopter dans une recherche en didactique ou en sciences du langage

Un bon choix méthodologique aide à structurer votre démarche, depuis la question de recherche jusqu'à l'analyse des données.

- **Approches courantes**

La démarche méthodologique d'un mémoire peut s'appuyer sur une approche qualitative, quantitative ou mixte, selon la nature de la question de recherche et les ressources disponibles. L'approche qualitative explore en profondeur les comportements, discours et processus, à travers des études de cas, des analyses de discours, des observations en classe, des entretiens individuels ou des journaux réflexifs. Elle repose souvent sur le codage thématique, l'analyse de contenu ou l'analyse conversationnelle, permettant une compréhension fine des phénomènes dans leur contexte. En revanche, une approche quantitative privilégie la mesure objective, via des dispositifs expérimentaux ou quasi-

expérimentaux, des tests standardisés et des analyses statistiques (descriptives, inférentielles, variances, régressions), afin d'identifier des tendances générales et de tester des hypothèses sur des échantillons représentatifs. L'approche mixte combine ces deux logiques en intégrant observations qualitatives et mesures quantitatives, ce qui permet de trianguler les résultats et d'obtenir une vision globale, à la fois approfondie et généralisable. Le choix d'une méthodologie doit donc toujours être justifié en lien direct avec la problématique et s'appuyer sur les moyens humains, matériels et logistiques effectivement mobilisables pour la conduite du projet.

- **Définir les unités et l'échantillonnage**

La population cible de la recherche comprend par exemple les apprenants, les enseignants ainsi que les contextes d'enseignement. L'échantillonnage adopté est de type intentionnel, visant la sélection de cas représentatifs en fonction des objectifs de l'étude. Selon la finalité poursuivie, l'échantillon peut inclure soit des cas typiques, illustrant les situations les plus courantes, soit des cas limites, permettant d'examiner des situations particulières ou exceptionnelles. La taille de l'échantillon repose sur des justifications pragmatiques telles que les ressources disponibles, la durée de la collecte de données et l'accessibilité des participants.

Sur le plan éthique, la recherche respecte les principes fondamentaux du consentement éclairé, de l'anonymat et de la confidentialité des participants. Elle s'appuie également sur les permissions institutionnelles nécessaires afin de garantir la conformité aux normes de conduite scientifique et de protection des données.

- **Instruments et procédures de collecte des données**

La collecte des données constitue une étape cruciale dans toute recherche empirique. Elle vise à réunir des informations fiables et pertinentes permettant de vérifier les hypothèses et de répondre à la problématique.

Les instruments de collecte sont choisis en fonction de la nature des données à recueillir (quantitatives, qualitatives ou mixtes) et des objectifs d'analyse.

- ✓ Grilles d'observation : conçues pour analyser les interactions en classe, l'utilisation des ressources pédagogiques et la régulation des tâches par les apprenants et l'enseignant. Elles permettent d'objectiver les comportements observés dans un cadre défini.

- ✓ Tests et tâches d'évaluation : ils servent à mesurer des compétences linguistiques ou communicatives à travers des productions écrites et orales, des questionnaires à choix multiples (QCM) et des rubriques de correction élaborées selon des critères précis.
- ✓ Entretiens et journaux réflexifs : ces outils visent à comprendre les perceptions, attitudes et stratégies d'apprentissage des participants. Ils complètent utilement les données d'observation.
- ✓ Enregistrements audio/vidéo et analyses de corpus : ces supports permettent une analyse fine du discours, des interactions et des phénomènes langagiers récurrents.

- **Opérationnalisation des concepts**

Afin de rendre les notions abstraites mesurables, il convient de définir pour chaque concept clé des indicateurs observables et quantifiables. Par exemple, la compétence communicative peut être opérationnalisée par des critères tels que la qualité des échanges, la réussite de la tâche proposée ou encore la cohérence pragmatique du discours produit.

- **Procédures de collecte et d'analyse**

Un plan de collecte détaillé doit être établi, précisant la fréquence des observations, la durée des séances et la séquence d'utilisation des différents instruments. La fiabilité et la validité des instruments doivent faire l'objet d'une attention particulière (voir ci-dessous).

- **Validité et fiabilité des instruments**

- ✓ Il faut s'assurer que les instruments couvrent l'ensemble des dimensions du phénomène étudié.
- ✓ Il faut vérifier que les situations de collecte reproduisent des contextes réels d'enseignement/apprentissage.
- ✓ Il faut s'appuyer sur l'avis d'experts pour évaluer la pertinence et la clarté des outils.

La fiabilité des instruments garantit la stabilité des mesures.

- **Techniques de triangulation**

La triangulation permet d'accroître la crédibilité des résultats. Elle consiste à combiner plusieurs sources de données (observations, entretiens, productions écrites) et à comparer les résultats issus de différents instruments ou contextes d'analyse.

- **La traçabilité méthodologique**

La traçabilité suppose une documentation précise de toutes les étapes du processus : description des instruments, procédures d'administration, décisions de codage et critères d'interprétation des données. Cette traçabilité garantit la rigueur scientifique et la possibilité de répliquer.

- **Conception d'une planification et gestion du travail**

La réussite du travail empirique exige:

- ✓ L'établissement d'un calendrier intégrant l'ensemble des étapes (revue de littérature, conception des outils, collecte, analyse, rédaction, relectures) ;
- ✓ Identification des ressources et des contraintes (accès aux classes, outils technologiques, logiciels d'analyse tels que SPSS pour le quantitatif, NVivo pour le qualitatif) ;
- ✓ La planification du budget et de la logistique (déplacements, autorisations d'enregistrement, matériel nécessaire...).

- **Limites et articulation avec le cadre théorique**

Il est essentiel de reconnaître les limites méthodologiques du dispositif : taille et représentativité de l'échantillon, spécificité du contexte d'enseignement, subjectivité des observations, etc.

Ces limites doivent être analysées en lien avec le cadre théorique choisi, de manière à expliciter en quoi elles influencent l'interprétation des résultats et orientent les perspectives de recherche futures.

5.3. Exemples de choix méthodologiques fréquents en didactique du FLE et en sciences du langage.

- **Étude de cas qualitative**

L'étude de cas est fondamentale pour la génération de théories émergentes et l'élaboration d'hypothèses de recherche dans des domaines peu explorés. Elle permet d'offrir des descriptions riches et épaisses des phénomènes didactiques, d'identifier des mécanismes causaux contextuels et de révéler des interactions complexes qui échappent des méthodes

déductives. Sa valeur réside dans sa capacité à éclairer la validité des pratiques pédagogiques et à informer des pistes d'amélioration ancrées dans la réalité de la classe.

- **Procédures méthodologiques les plus utilisés**

- ✓ Observations participantes ou non-participantes : Recueil systématique et détaillé des interactions pédagogiques et des comportements verbaux et non-verbaux des acteurs (enseignants, apprenants) en milieu naturel. Ces observations peuvent être documentées via des journaux de bord, des grilles thématiques ou des enregistrements audio/vidéo.
- ✓ Entretiens semi-directifs ou non-directifs : Discussions approfondies avec les participants (enseignants, apprenants) pour explorer leurs perspectives, leurs représentations, leurs stratégies cognitives et métacognitives, ainsi que leurs expériences vécues, permettant de saisir les constructions de sens individuelles et collectives.
- ✓ Analyse de productions langagières : Examen minutieux des artefacts langagiers (productions orales, écrits, interactions conversationnelles) des apprenants. Cette analyse peut inclure des approches d'analyse de discours, d'analyse conversationnelle, ou d'analyse du contenu thématique, pour caractériser la qualité de l'interaction, les choix lexicaux, la correction morphosyntaxique, la gestion de l'erreur et les stratégies communicatives mises en œuvre...

- **L'étude quasi-expérimentale**

L'étude quasi-expérimentale est une étude qui évalue l'efficacité d'une intervention (une nouvelle méthode d'enseignement, par exemple) sans utiliser l'attribution aléatoire des participants à des groupes. Il s'agit d'une approche de recherche qui compare des groupes préexistants (par exemple, deux classes différentes) pour établir un lien de causalité entre l'intervention et un résultat, bien qu'avec moins de certitude qu'une véritable expérience contrôlée, car les différences entre les groupes peuvent être difficiles à isoler.

- **Procédures méthodologiques :**

Constitution des Groupes : Sélection de groupes non-équivalents existants (par exemple, des classes préconstituées) où chaque groupe est exposé à une modalité pédagogique distincte.

Pré-test (Mesure Pré-intervention) : Administration d'instruments de mesure standardisés et validés (tests de compétence linguistique, questionnaires psychométriques) aux deux groupes

avant l'initiation de l'intervention. Cette étape est cruciale pour évaluer l'équivalence initiale des groupes sur la variable dépendante ou pour contrôler statistiquement les différences initiales.

Intervention Pédagogique : Application rigoureuse et contrôlée des différentes approches pédagogiques aux groupes respectifs sur une période définie, en s'assurant de la fidélité d'implémentation de chaque intervention.

Post-test (Mesure Post-intervention) : Ré-administration des mêmes instruments de mesure après la période d'intervention pour évaluer l'impact des approches. Un suivi à long terme (post-test différé) peut également être envisagé pour évaluer la rétention des acquis.

Analyse Statistique : Comparaison des moyennes des scores post-test entre les groupes, souvent ajustée par les scores pré-test, à l'aide de techniques d'inférence statistique. L'objectif est de déterminer si des différences statistiquement significatives existent et, si oui, d'estimer l'ampleur de l'effet attribuable à l'intervention.

Pertinence Scientifique : Les études quasi-expérimentales sont indispensables pour établir des relations de causalité dans des contextes éducatifs où la randomisation est impraticable ou éthiquement discutable. Elles contribuent à l'évaluation de l'efficacité des innovations pédagogiques et à la construction d'une base de données probante pour guider les décisions didactiques.

Considérations de rigueur : La validité des conclusions est conditionnée par un contrôle rigoureux des menaces à la validité interne (biais de sélection, maturation, histoire, instrumentation, régression statistique) et un examen attentif de la validité externe (généralisation des résultats). La puissance statistique de l'étude dépend du nombre de participants et de la variance des données. Une opérationnalisation précise des variables indépendantes et dépendantes est primordiale.

- **L'étude mixte convergente**

L'étude mixte convergente (ou "triangulation simultanée") est une méthodologie intégrée où des données quantitatives et qualitatives sont collectées simultanément, analysées séparément, puis interprétées conjointement pour obtenir une compréhension holistique et multidimensionnelle d'un phénomène de recherche. Cette approche vise à corroborer, valider

mutuellement, ou élucider des aspects complémentaires d'un même problème, transcendant les limites inhérentes à une approche mono-méthode.

- **Procédures méthodologiques :**

Collecte concomitante de données : Les données quantitatives (QNT) et qualitatives (QUAL) sont recueillies au même moment, souvent auprès des mêmes participants ou de participants issus du même échantillon.

Volet quantitatif : Utilisation de mesures objectives et standardisées (tests de compétence linguistique pré/post-intervention, questionnaires à échelles de Likert pour mesurer attitudes, motivations, perceptions) permettant la quantification, l'analyse statistique et la généralisation.

Volet qualitatif : Utilisation de méthodes d'exploration des expériences subjectives et des contextes (entretiens semi-directifs, focus groups, observations narratives, journaux de bord d'apprentissage) permettant une compréhension approfondie des "pourquoi" et "comment."

Analyse indépendante : Chaque type de donnée est analysé selon les méthodes propres à son paradigme :

Analyse quantitative : Statistiques descriptives et inférentielles pour identifier les tendances, les corrélations et les différences significatives.

Analyse qualitative : Codage thématique, analyse de contenu, analyse du discours pour identifier les schémas, les catégories et les significations émergentes.

Phase d'intégration (Merging/Comparing) : Il s'agit de l'étape cruciale où les résultats des deux analyses sont comparés et mis en relation. Cela peut prendre diverses formes :

Triangulation : Vérifier si les résultats des deux volets convergent et se confirment mutuellement.

Complémentarité : Utiliser un volet pour enrichir la compréhension de l'autre (par exemple, les données qualitatives expliquant les variations observées dans les données quantitatives).

Divergence : Explorer les raisons pour lesquelles les résultats quantitatifs et qualitatifs peuvent diverger, ce qui peut révéler de nouvelles pistes de recherche.

Pertinence scientifique : L'étude mixte convergente offre une compréhension approfondie et robuste en fusionnant la largeur et la généralisation des données quantitatives avec

la profondeur et le pouvoir explicatif des données qualitatives. Elle permet de valider les conclusions par des méthodes multiples (triangulation de données et de méthodes) et d'apporter des réponses plus complètes à des questions de recherche complexes en didactique, en adressant à la fois les aspects macroscopiques et microscopiques du phénomène étudié.

Considérations de rigueur : La principale difficulté réside dans la stratégie d'intégration des données. Il est impératif de définir un plan d'intégration explicite dès la conception de l'étude (par exemple, en utilisant une matrice mixte pour visualiser la relation entre les résultats). La compétence des chercheurs dans les deux paradigmes est essentielle. La question de la validité en recherche mixte (validité d'inférence, validité de légitimation) requiert une attention particulière.

5.4. Quelques conseils méthodologiques complémentaires

- ✓ Soignez la cohérence interne du plan : chaque partie doit logiquement s'enchaîner à la précédente, et préparer la suivante ; évitez les redites ou ruptures de logique.
- ✓ Intégrez des tableaux, graphiques ou schémas dans la présentation et l'analyse pour appuyer les données ou synthétiser une argumentation complexe.
- ✓ Accordez une attention particulière à la bibliographie : respectez le style référentiel choisi (par ex., APA), présentez toutes les sources citées dans le corps du texte.
- ✓ Relisez soigneusement l'ensemble pour garantir la clarté de l'expression, la précision des concepts, la rigueur dans le traitement des données et la qualité du raisonnement.

6. Présentation des résultats et leur discussion

La présentation des résultats dans un mémoire doit être méthodique, synthétique et orientée vers la validation ou l'invalidation des hypothèses de recherche. Les tableaux, graphiques et diagrammes n'ont pas seulement une valeur illustrative : ils servent à structurer l'information, à faciliter la comparaison des données et à faire ressortir les tendances essentielles, même au sein d'ensembles complexes.

À ce stade, les résultats doivent être exposés de manière logique, neutre et concise, selon la nature des données – quantitatives ou qualitatives. Les indicateurs numériques (pourcentages, moyennes) ou les thèmes principaux sont accompagnés d'explications brèves, sans interprétation. Il est possible de rappeler les méthodes de collecte ou les unités de mesure pour favoriser la compréhension, mais sans digression. Chaque résultat doit être replacé dans le

cadre théorique sans surévaluer les données ni tirer de conclusions hâtives, afin d'offrir une représentation fidèle et objective des observations.

Cette organisation par types de données peut se conclure par une mention rapide des premières implications théoriques, mais l'analyse approfondie doit être réservée à la section suivante. La transition vers la discussion n'intervient qu'après cette étape descriptive et structurée.

La discussion a pour fonction d'interpréter les résultats à la lumière de la problématique, de la littérature et des objectifs de recherche. Elle met en relief les liens théoriques, les implications et les limites des résultats. Il est pertinent d'y confronter les données aux études antérieures citées dans le cadre théorique, d'expliquer les écarts éventuels et de proposer de nouvelles pistes de recherche. Le mode de présentation doit être adapté à la nature des données : tableau pour des valeurs détaillées, graphique pour une vision d'ensemble. L'usage systématique de plusieurs modes pour un même ensemble de données est à éviter, car il alourdit la lecture et nuit à la rigueur scientifique.

Dans le texte, il est recommandé de commenter les faits saillants sans répéter les données déjà présentées visuellement. Cette précision renforce la crédibilité du mémoire en valorisant la clarté et la cohérence des résultats. La discussion doit ensuite replacer chaque résultat dans le cadre conceptuel, expliciter sa relation aux théories mobilisées et déterminer quelles hypothèses sont confirmées ou infirmées. C'est également le moment d'indiquer les limites de l'étude, les biais potentiels et les contraintes méthodologiques pouvant affecter l'interprétation, ainsi que de proposer des pistes pour des recherches futures.

Il est essentiel de bien distinguer résultats et discussion : les premiers exposent les faits, la seconde en analyse la portée. Une présentation intégrée, combinant résultat et interprétation dans un même bloc, peut toutefois être envisagée, à condition d'assurer une organisation rigoureuse. Dans ce cas, chaque sous-partie commence par la présentation neutre des données, suivie de leur interprétation contextualisée et encadrée par la théorie et les hypothèses. Cette approche hybride favorise une lecture continue, évite la dispersion et relie directement les données à la problématique et aux objectifs du mémoire.

L'objectif final est d'offrir une présentation claire, rigoureuse et cohérente : chaque résultat identifié, interprété à la lumière du cadre théorique et replacé dans le contexte

méthodologique, contribue à démontrer la validité scientifique de la démarche et la pertinence des hypothèses testées.

7. Rédaction de la conclusion

La conclusion d'un mémoire constitue la phase finale et déterminante de l'écriture. C'est le texte final que lit chacun des membres du jury, et elle laisse la dernière impression de la qualité du travail accompli. Il est donc crucial de prendre le temps de la rédiger soigneusement pour qu'elle soit percutante. En raison de son rôle synthétique et récapitulatif, la conclusion doit être rédigée tout en dernier, une fois que toutes les autres parties (introduction, développement, résultats) sont finalisées.

Elle permet au lecteur de saisir ce que l'on a accompli, pourquoi cela compte et quelles suites peuvent en découler. Elle doit être claire, concise et fidèle à ce qui a été démontré, tout en offrant une perspective synthétique sur la contribution du travail.

Pour garantir une structure logique et efficace, la conclusion doit impérativement respecter l'ordre suivant, en liant chaque partie à la problématique centrale :

- **Rappel du cadre de l'étude**

Pour atteindre cet objectif, il convient d'abord de rappeler brièvement le cadre du travail : la problématique ou la question centrale qui a guidé l'étude et les objectifs qui avaient été posés en amont.

- **Synthèse des résultats clés**

Puis, sans entrer dans le détail des méthodes ou des résultats, il faut proposer une synthèse structurée des résultats clés et de leur signification, en reliant explicitement chaque élément à la question de recherche et aux hypothèses formulées. L'objectif est de montrer au lecteur comment les observations ou les analyses produites au cours du mémoire répondent, en partie ou en totalité, aux questions posées, et dans quelle mesure elles confirment ou remettent en cause les hypothèses initiales. Cette étape de synthèse ne doit pas viser à récapituler tout le contenu technique ; elle doit plutôt mettre en évidence les contributions les plus importantes et les implications majeures, en privilégiant des formulations claires et fidèles aux résultats, sans extrapolations inutiles ni affirmations non étayées par les données.

- **Explication des implications (théoriques et pratiques)**

Il est recommandé de présenter brièvement les implications théoriques et pratiques des résultats, sans s'étendre inutilement. Sur le plan théorique, indique de façon concise comment les résultats s'articulent aux cadres conceptuels et à la littérature, les avancées mises en évidence et les limites conceptuelles éventuelles. Sur le plan pratique ou professionnel, propose uniquement des recommandations ou des enseignements concrets et applicables, en restant réaliste et en précisant clairement les conditions de validité. Cette section doit éviter les généralités : elle s'appuie sur les résultats obtenus et respecte les limites de l'étude afin d'éviter toute surinterprétation

- **Identification des limites et biais éventuels**

Les limites et biais éventuels constituent une dimension essentielle de la conclusion, car elles reflètent une attitude critique et transparente et elles éclairent les conditions de généralisation des résultats. Il est important d'identifier les contraintes méthodologiques, les possibles biais de collecte ou d'intervention, les limites des instruments de mesure et les contextes non couverts par l'étude. Cette transparence permet au lecteur d'évaluer la robustesse des conclusions et de comprendre dans quels cadres les résultats demeurent valables.

- **Perspectives de recherche future (Ouverture)**

À partir de là, la conclusion peut orienter les perspectives de recherche en suggérant des pistes pour des travaux futurs, en indiquant des questionnements non résolus, des aspects méthodologiques qui gagneraient à être approfondis, des populations ou des contextes à explorer, ou encore des améliorations possibles des instruments et des protocoles. Formuler ces pistes de manière précise et réaliste aide à alimenter le dialogue scientifique et peut inspirer d'autres chercheurs.

- **Fermeture finale**

Enfin, la conclusion doit comporter une fermeture qui réaffirme l'apport du mémoire et, si nécessaire, une note finale sur l'orientation future de la recherche dans le domaine considéré. Cette fermeture peut prendre la forme d'une phrase synthétique qui rappelle l'objectif initial et l'intérêt de l'étude, tout en invitant à poursuivre les investigations dans des directions prometteuses identifiées par les résultats et les limites. Pour assurer la cohérence et la

lisibilité, il convient d'éviter les répétitions inutiles et de veiller à ce que chaque paragraphe s'articule autour d'un axe clair, en liant les éléments les plus significatifs de l'étude à la problématique centrale et en montrant comment l'ensemble contribue à l'avancement des connaissances dans le domaine.

En adoptant ce cadre, la conclusion deviendra non seulement une synthèse fidèle et utile, mais aussi une invitation à poursuivre le travail intellectuel engagé, en clarifiant ce qui a été accompli et ce qui reste à explorer.

8. Les Annexes

Les annexes représentent une section fondamentale placée à la fin du mémoire, après la bibliographie. Leur fonction principale est d'assurer la transparence méthodologique et de permettre au lecteur de vérifier, comprendre ou reproduire certaines étapes du travail de recherche. Elles regroupent l'ensemble des documents de support, servant de preuves documentaires, tout en évitant de surcharger le corps du texte. Le contenu des annexes est varié : il inclut généralement les instruments de collecte (tels que le questionnaire intégral, les guides d'entretien, ou encore les grilles d'observation), du matériel non essentiel à la compréhension directe du texte (cartes, photographies, documents institutionnels), ainsi que les données brutes (statistiques détaillées, transcriptions complètes d'entretiens). Il est important de souligner qu'aucun résultat ou élément d'analyse inédit ne doit y figurer : tout ce qui apparaît en annexe doit avoir été discuté ou mentionné dans les chapitres principaux. Chaque annexe est numérotée ou lettrée (Annexe A, Annexe B...) et référencée explicitement dans le texte principal, cette rigueur facilite la consultation et garantit la cohérence scientifique de l'ensemble.

9 .Mise en forme typographique et présentation

La présentation matérielle du mémoire doit répondre aux standards académiques :

- ✓ **Police** : Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte ; le même style doit être conservé pour les titres, éventuellement en gras.
- ✓ **Marges** : Classiquement, des marges de 2,5 cm sont réservées à gauche, à droite, en haut et en bas du document afin de faciliter la reliure et la lecture.
- ✓ **Interlignes** : Utiliser un interligne 1,5 pour faciliter la lecture et permettre les annotations.

- ✓ **Justification** : Le texte doit être justifié à gauche et à droite, pour une finition professionnelle.
- ✓ **Numérotation des pages** : Toutes les pages (hormis la page de garde, la table des matières et les remerciements) sont numérotées de manière continue, ce qui facilite la navigation.

10. Orthographe, ponctuation, style scientifique clair et concis

L'orthographe et la ponctuation exactes sont des marqueurs essentiels du sérieux et de la crédibilité dans un texte scientifique. Une orthographe irréprochable prévient tout risque d'ambiguïté, facilite la compréhension et donne au lecteur confiance dans la rigueur de la démarche. La ponctuation (virgules, points-virgules, deux-points) structure la pensée, clarifie l'argumentation et permet d'aérer le texte, rendant la lecture plus fluide et plus agréable.

Le style scientifique, quant à lui, se caractérise par la clarté et la concision. La clarté exige un vocabulaire précis, des phrases courtes, une logique argumentative explicite et l'absence de tournures ambiguës ou trop complexes. La concision consiste à aller à l'essentiel en évitant les répétitions, les formules redondantes et les détours inutiles, tout en fournissant au lecteur toutes les informations nécessaires pour saisir le raisonnement. Ce style favorise une communication efficace des idées et valorise la qualité du travail académique.

11. Présentation orale et soutenance

La soutenance constitue une étape décisive de la formation à la recherche. Elle vise à évaluer non seulement les savoirs maîtrisés, mais également la capacité à communiquer efficacement le fruit de son travail.

- ✓ **Préparation des supports visuels** : Un diaporama structuré (PowerPoint ou autre) permet d'illustrer les principaux axes : problématique, méthodologie, principaux résultats, implications et perspectives. L'utilisation de graphiques, tableaux, schémas ou images renforce la clarté et la mémorisation des messages ; tout élément visuel doit être lisible et choisi pour sa pertinence.
- ✓ **Techniques de communication efficaces** : Il est conseillé d'adopter une posture confiante, de soigner l'élocution, de varier l'intonation et de maintenir un contact visuel avec l'auditoire. Les réponses aux questions doivent être structurées, claires et argumentées.

- ✓ **Simulation de soutenance et gestion des questions** : S'entraîner devant des pairs ou un encadrant permet d'anticiper les objections, de clarifier les points potentiellement faibles et de maîtriser le temps de présentation. La gestion du stress passe par la préparation, la disponibilité aux questions et la capacité à reformuler, si nécessaire, pour convaincre le jury.

Réussir sa soutenance, c'est aussi se préparer à de futures démarches professionnelles et académiques, où la clarté, l'argumentation et l'ouverture d'esprit continuent d'être des atouts essentiels. Préparez cette étape pour la réussir, car réussir c'est franchir un cap déterminant dans le parcours de chercheur, entre exigence scientifique et développement personnel.

Références Bibliographiques

- Aboubakari Nambiema, J Fouquet, J Guilloteau, Alexis Descatha. (2021). La revue systématique et autres types de revue de la littérature : qu'est-ce que c'est, quand, comment, pourquoi ?. Archives des Maladies Professionnelles et de L'Environnement, 2021, 82 (5), pp.539-552. [ff10.1016/j.admp.2021.03.004](https://doi.org/10.1016/j.admp.2021.03.004)ff. [ffhal-03202567f](https://doi.org/10.1016/j.admp.2021.03.004)
- Archambault, Caroline, Diane Bégin, Daphné Bélizaire & JeanYves Côté. 2009. Comment évaluer la pertinence de l'information et les sources d'information. BiblioGuide 17 : 1-2. Bibliothèque Myriam & J.-Robert Ouimet, HEC Montréal.
- Benveniste, É. (2012). Qu'est-ce qu'une problématique selon Émile Benveniste ? [Article]. <https://www.semanticscholar.org/paper/6d1d531d0cbd3c0365d59b84414dea5285d7f37b>
- Brossais Emmanuelle , (2017)« La question du sujet dans les recherches en éducation », *Les dossiers des sciences de l'éducation* 38 , mis en ligne le 01 juillet 2018, consulté le 02 octobre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/dse/1560> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dse.1560>
- Chaubet, P. (2013). Analyser la réflexion des étudiants: moyen de repérer et dépasser les limites des formations universitaires axées sur le développement de compétences. Dans *Collected Essays on Learning and Teaching*, Vol. VI. Université du Québec à Montréal. <https://celt.uwindsor.ca/index.php/CELT/article/download/3740/3067>
- DORZELAER Jacques, 1984, Méthodologie pour réaliser un travail de fin d'étude, Bruxelles, Édition du CRID
- Dupouya Myriam. (2015). L'exercice de (re)présentation de soi lors d'une enquête de terrain : négociation ? Enjeu épistémologique? (Re)presenting the self during a field survey: negotiation? Epistemological stake? Dans ICODOC 2015: Colloque Jeunes Chercheurs du Laboratoire ICAR (Vol. 20, Article 01004, SHS Web of Conferences). SHS Web of Conferences. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20152001004>
- Dustan, G. (1999). Connais-toi toi-même. Hybrida. <https://ojs.uv.es/index.php/Hybrida/article/view/22917/>
- Ecaterina Bulea Bronckart. (2016) « Théories du langage et didactique de la grammaire : réflexions autour d'un dialogue suivi », *Éducation et didactique* , consulté le 02 octobre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/educationdidactique/2551> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/educationdidactique.2551>

- Fortin, F. (2016). Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives.
- Fovet-Rabot, C. 2015. Choisir les mots-clés de l'article scientifique en 3 points. Montpellier (FRA) : CIRAD, 2 p. <http://url.cirad.fr/ist/mots-cles>
- Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau Algérie. (2016). MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. Version originale. Retrieved from <http://library.fes.de/pdf-files/bueros/beirut/12954.pdf>
- Gauthier, Benoît. 2009. Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données (5e éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec (1re éd. 1984).
- GUO Yigong (2015). Comment définir les mots-clés du mémoire : un entraînement. *art, langage, apprentissage*. Consulté le 2 octobre 2025 à l'adresse <https://doi.org/10.58079/cy3k>
- HAGGET (P.) *et al*, 1977, *Locational Analysis in Human Geography*, Londres, Edward Arnold, vol. 1, 258 p.
- Khelladi, S. A. (2020). L'élaboration d'une problématique de recherche: Des idées de départ à la rédaction. *Revue Afak Ilmia*, 12(04), 20–31.
- Livian Yves. INITIATION A LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE EN SHS. 2015. ffhalshs01102083f.
- Malika Daafouz. (2024).Analyse des ajustements dans l'activité enseignante en classe. Le cas des enseignants des disciplines non linguistiques au Maroc. Education. Normandie Université. Français. ffNNT : 2024NORMC013ff. fftel-05096964f
- Mittermeyer, Diane & Diane Quirion. 2003. Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1er cycle dans les universités québécoises. Montréal : CREPUQ
- N'DA Paul, 2006, Méthodologie de la recherche. De la problématique à la discussion des résultats. Comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre, 3 e édition, revue et complétée, Abidjan, EDUCI
- Passerieux, Catherine & Lucie Verreault. 2015. Évaluer et citer ses sources. InfoSphère : Sciences humaines et sciences sociales. Service des bibliothèques de l'UQAM. < www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences_humaines/tutoriel7.html>
- Pochet, Bernard. 2012. Lire et écrire la littérature scientifique. Presses agronomiques de Gembloux.

- POISSON Yves, 1991, La recherche qualitative en éducation, Québec, P.U.Q
- ROSENTHAL Claude, 2001, Introduction aux méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales, Paris, Dunod.
- Sarfati, G.-E. (2020). Chapitre 1. La grammaire comparée. Linguistique : Initiation aux grandes théories (p. 13-27). Armand Colin.
<https://doi.org/10.3917/arco.sarfa.2020.01.0013>.
- Soung, S. (2017). Critères d'évaluation de l'information scientifique à l'ère numérique: Cas des étudiants aux cycles supérieurs en éducation des universités québécoises. Documentation et bibliothèques, 63(3), 36–49. Éditions ASTED. <https://doi.org/10.7202/1041021ar>
- TREMBLAY Marc-Adélar, 1968, Initiation à la recherche dans les sciences humaines, Montréal, McGraw-Hill Editeurs.
- YEO Lacina, 2012, Guide pratique de rédaction et de présentation d'un travail de recherche, Paris, Le Harmattan